

ATTAQUE À LA VOITURE-BÉLIER CONTRE UNE FAMILLE MUSULMANE AU CANADA

Le suspect inculpé pour terrorisme P. 16

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

AFFAIRE DE CORRUPTION À L'EGT TIPASA

Report du procès en appel au 26 juin

Page 5

L'EX-ALLIANCE PRÉSIDENTIELLE FLN, MSP ET RND EN FORCE À L'APN ?

Les « anciens » s'agrippent à la Nouvelle Algérie

Les premiers résultats, provisoires mais fondés sur le dépouillement des bulletins, selon les partis politiques qui ont suivi de près le comptage des voix, ne sont pas sans surprise. En effet, les partis de l'ex-alliance présidentielle semblent avoir raflé la mise.

Page 3



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Makri et Baâdji crient victoire, l'Anie contre-attaque Page 2

CHAMPIONNAT
DE LIGUE 1

**L'ESS en route
vers le titre** Page 14

BORDJ BADJI-MOKHTAR

**Un terroriste
se rend
aux autorités
militaires** Page 16

L'EXAMEN DU BEM DÉBUTE
AUJOURD'HUI

**641 187
candidats
attendus** P. 5



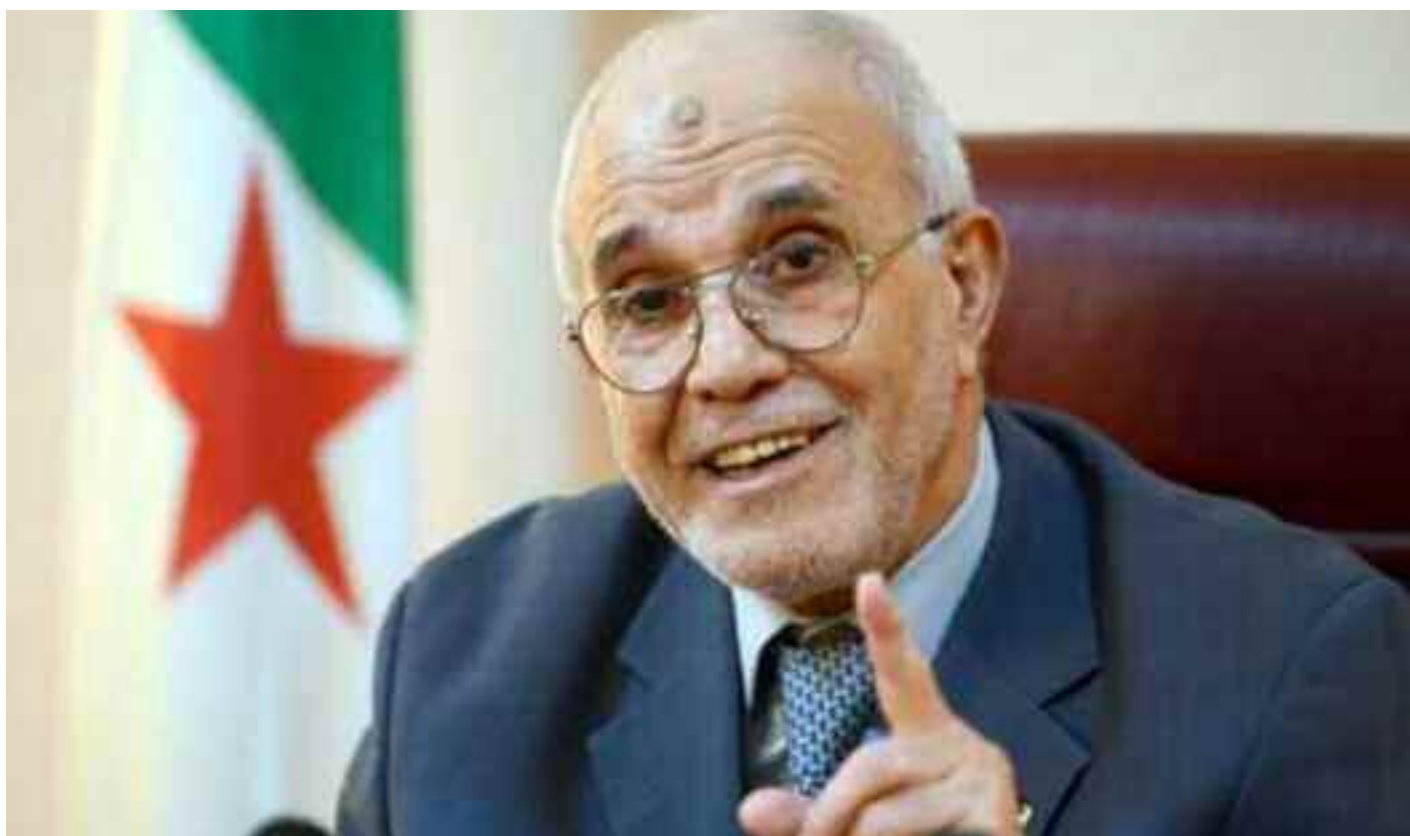
CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Mardi 15 Juin 2021 ■ 7^{ème} année n°666 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Makri et Baâdji crient victoire, l'Anie contre-attaque

Les déclarations et propos de certains chefs de partis qui proclament «victoire» avant que les résultats des législatives anticipées ne soient officiellement communiqués, visent à « semer doute et anarchie », a accusé l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie).



L'autorité que dirige Mohamed Charfi, n'a pas raté les sorties de Abderrezak Makri et d'Abou El Fadhl Baâdji. Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP) et le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN) ont, chacun de son côté, revendiqué victoire, mettant la pression sur l'Anie. Mais cette dernière ne semble pas céder à cet état de faits. «Les déclarations et communiqués émanant de certaines parties habituées à de telles pratiques sans fondement ni crédibilité, attentent à l'engagement de l'Anie et à son intégrité reconvenue tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en prétendant qu'elle est incapable de protéger les voix des électeurs et en appelant le Président de la République à assumer la responsabilité sur un ton de menaces et d'avertissements », a écrit l'autorité de Charfi dans un communiqué rendu public, dimanche soir.

Plus que ça, «ces allégations portent atteinte aux valeurs de l'Etat et à l'édification de la nouvelle République, et constituent un appel fallacieux pour semer l'anarchie et le doute», a critiqué l'Anie qui envoyait une réponse sans ambages au chef du parti islamiste, Makri. Un peu plus tôt dans la matinée, le président du

MSP a indiqué dans un bref communiqué, que son parti «devance les résultats dans toutes les wilayas et à l'étranger», mettant en garde contre «une tentative de changement des résultats». Abderrezak Makri va jusqu'à interpellé le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à qui il demandera d'assumer ses responsabilités en «protégeant la volonté du peuple».

La réponse de l'Anie visait, en outre, le patron du P/FLN qui, dans une déclaration à un site électronique durant la journée de dimanche, a estimé que son parti arrivait «en tête des partis participants aux élections, avec une majorité très confortable». «D'après les informations en notre possession ainsi que les pre-

miers résultats, le FLN est en première position dans toutes les wilayas du pays. À l'étranger, nous avons également gagné (...) ces résultats sont considérés comme une réponse du peuple algérien aux partis ayant réclamé de mettre le FLN au musée», a déclaré Baâdji.

Ne s'arrêtant pas à ce stade, l'Anie ajoutera qu'elle «est digne de confiance et à la hauteur de la responsabilité» qui consiste à protéger les voix des électeurs, rappelant la rencontre et le dialogue ouvert avec les candidats aux élections législatives et la signature, par ces derniers, de la Charte d'éthique des pratiques électorales. Les partis et candidats libres avaient, selon cette charte, placé «leur confiance dans l'Anie et dans son

processus pour l'instauration des règles de la démocratie électorale après que celle-ci ait prouvé sa compétence et sa crédibilité lors de la Présidentielle du 12 décembre 2019 et du référendum sur la Constitution ». Enfin et sur le déroulement des élections, l'Autorité, que préside Mohamed Charfi, estime avoir honoré ses engagements et ses promesses conformément à la Constitution et à la loi organique sur les élections en assurant toutes les conditions et toutes les garanties qui ont permis au peuple de voter ce qui a donné satisfaction aux candidats, des partis et des listes indépendantes, aux législatives du 12 juin», a-t-elle écrit.

Aïssa M.

SELON UN JOURNAL ÉMIRATI

Les élections ont été «propres»

L'Algérie amorcera, après les élections législatives du 12 juin, «une nouvelle étape charnière, à même de lui assurer la stabilité politique et socio-économique et lui permettre de reprendre son rôle positif», a écrit dimanche le journal émirati «Al-Khaleej» pour qui les législatives ont été cette fois «propres» et «non entachées d'argent sale». Dans un éditorial intitulé «Al Djazair al-Djadida» (l'Algérie nouvelle), le journal soutient que ces élections législatives «ne sont pas comme les précédentes» car intervenant «sur fond d'un Hirk populaire qui a mis fin, en 2019, à 20 ans de règne de l'ex-président Abdelaziz Bouteflika», relevant qu'il s'agit des «septièmes élections parlementaires en 30 ans». Et de faire remarquer que «l'argent sale n'a eu aucun rôle» dans ces élections où «1 200 listes ont été rejetées en raison du lien de nombreux candidats avec l'argent sale», précisant qu'en vertu de la loi, pour être éligibles, les candidats «ne doivent entretenir aucun lien avec les milieux d'argent et d'affaires véreux». Une exigence qui a permis que les élections soient cette fois «propres et non entachées d'argent sale contrairement aux précédentes législatives qui ont profité à un grand nombre d'hommes d'affaires et de politiques corrompus ou impliqués dans la corruption», estime Al-Khaleej. Les observateurs s'attendent à une percée des listes indépendantes, selon le journal qui souligne que plus de 24 millions d'Algériens avaient droit de vote pour parvenir à une assemblée législative «représentative des plus larges franges du peuple et à même d'opérer le changement escompté».

APS

LE DIRECTEUR DE L'INESG À PROPOS DES LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

« Un rendez-vous historique »

Le directeur général de l'Institut national d'études de stratégie globale (Inesg), Abdelaziz Medjahed, a affirmé, hier à Alger, que les élections législatives organisées samedi dernier «constituent un rendez-vous historique à même de rectifier le processus démocratique». «Le dernier scrutin se veut un rendez-vous historique et une opportunité pour poursuivre la rectification du processus démocratique» qui est l'aboutissement du Hirk populaire authentique, a indiqué M. Medjahed sur les ondes de la Radio nationale. Pour le directeur général de l'Inesg, la nouvelle composante de la Chambre basse du Parlement «devra essentiellement procéder à la révision de plusieurs lois, notamment des lois à caractère économique en vue de les adapter à la nouvelle Constitution visant l'édification d'une nouvelle République sous-tendant la concrétisation de la justice sociale». Après avoir qualifié le prochain Parlement de «2e organisation



spéciale», M. Medjahed a insisté sur la nécessité pour les députés de «respecter les citoyens qui ont placé leur confiance en eux, en répondant aux aspirations et aux préoccupations du peuple». Dans le même cadre, il s'est dit «optimiste» quant à la «forte» participation des jeunes universitaires aux dernières élections législatives, estimant que cela constitue «un retour de l'élite sur la scène politique mais également son attachement à son rôle d'avant-garde dans la ges-

tion des affaires publiques». Il a souligné, en outre, «la nécessité pour les nouveaux élus de s'imprégner des valeurs d'intégrité et de compétence dans l'exercice de leur noble mission de députation». Evoquant la relance de la diplomatie parlementaire, M. Medjahed a mis en exergue «la nécessité de renforcer la place de l'Algérie sur la scène internationale», louant les positions diplomatiques nationales basées sur la non-ingérence dans les affaires internes des pays, citant le rôle de l'Algérie dans le règlement des crises libyenne et malienne. S'agissant des recherches réalisées par l'Inesg, il a fait savoir que l'institution qu'il dirige «s'attèle à élaborer une étude sur le comportement électoral en se basant sur une approche politique, juridique, médiatique et sociale» des législatives organisées samedi dernier. Les résultats de cette étude «seront connus après l'annonce des résultats de ces élections».

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

L'ANCIENNE ALLIANCE FLN, MSP ET RND EN FORCE À L'APN ?

Les « anciens » s'agrippent à la Nouvelle Algérie

Les premiers résultats, provisoires mais fondés sur le dépouillement des bulletins, selon les partis politiques qui ont suivi de près le comptage des voix, ne sont pas sans surprise. En effet, les grands partis qu'on croyait minoritaires semblent avoir raflé la mise.

Les FLN, MSP, RND triomphent déjà... Vers le retour d'un trio dominant qui rappelle une alliance présidentielle d'une époque pourtant révolue. Le MSP n'a pas attendu la proclamation des résultats officiels pour crier victoire. Il a fallu que le président de l'Anie, Mohamed Charfi, tempère les ardeurs de la formation islamiste en rappelant que rien n'est encore officiel et que le décompte demeure en cours. Par ailleurs, des résultats « fiables » sont annoncés par des politiciens aguerris dont l'encadrement chargé du suivi du dépouillement a pu procéder au recoupement des procès-verbaux. A Alger, par exemple, le Front de Libération nationale, dont le secrétaire général a été écarté de la compétition en raison de sa situation vis-à-vis du Service national, serait en pole position avec 10 sièges obtenus sur 34. Suivi par le MSP, El Bina et El Moustakbal qui auraient acquis 8 sièges chacun. Même domination du FLN à Béjaïa qui n'a pas été intimidé par le boycott massif en arrachant 8 sièges... Autre surprise, Jild Jadid n'aura qu'un seul élu dans la prochaine Assemblée.

AVANT L'ANIE

Des sites d'informations en ligne ont précédé l'Anie pour tenter une synthèse des résultats en fonction des données du terrain : près d'une centaine de sièges pour le FLN qui a affirmé sa suprématie à Alger, Djelfa et Béjaïa même s'il a perdu environ une soixantaine de sièges par rapport à la mandature précédente. A rappeler que le



nombre de sièges de députés à pourvoir a diminué : 407 cette année contre 462 en 2017. Le MSP a su lui aussi mobiliser ses troupes en récupérant environ 70 sièges, tandis qu'il n'en a occupé que 34 dans la dernière Assemblée, soit plus du double cette fois-ci. Une ascension qui explique ses fanfaronnades dès le lendemain du scrutin. Idem pour le RND qui a réussi à s'octroyer approximativement une cinquantaine de sièges, plus discret pour l'heure mais qui avait averti de son investissement en tant qu'appareil fidèle du pouvoir avec une offre

de service anticipée à l'attention du Président de la République.

ATAVISME POLITIQUE

Et c'est justement la résurrection du trio FLN-MSP-RND talonné par les nouveaux arrivants d'El Moustakbel, El Bina et les Indépendants, qui préfigurent une alliance politique bien connue, bien rodée. Une alliance dite « présidentielle » à l'époque de Bouteflika mais qui risque plus d'encombrer Abdelmadjid Tebboune prônant le changement et l'émergence d'une nouvelle

force politique basée sur la société civile non partisane, jeune, diplômée avec une représentation féminine sur la base de la parité consacrée par la nouvelle loi électorale. Or, le système de vote préférentiel a éliminé le quota assuré pour la femme. Les législatives du 12 juin n'ont donc pas produit tous les effets escomptés en matière de changement pour une nouvelle carte politique. Certains mettent déjà en cause la capacité limitée et insuffisante de la nouvelle vague de candidats dans un contexte socio-économique difficile pendant que les appareils politiques expérimentés ont su resserrer les rangs de leurs militants menacés par la concurrence et conserver une place honorable dans l'hémicycle. Si les recours sont encore possibles puisque les résultats officiels n'ont pas encore été annoncés, la sempiternelle alerte à la fraude qui a suivi les différents scrutins par le passé n'est plus un argument pour avaler la défaite. Le Président de la République devra composer avec cette nouvelle APN qui maintient des forces politiques incarnant l'ancien système pour édifier la Nouvelle Algérie. Anomalie apparente au niveau politique mais situation prévisible pour les analystes qui n'ignorent pas qu'on ne peut remplacer des appareils politiques qui ont des décennies d'existence et des relais puissants dans l'administration et les milieux des affaires par de politiciens en herbe, audacieux mais trop candides. L'exécutif saura-t-il capitaliser la fraîcheur des nouveaux face à l'atavisme des anciens ?

Nordine Mzala

LE PT COMMENTE L'ABSTENTION « MASSIVE » AU SCRUTIN DU 12 JUIN : « Le peuple vient de décréter que le système doit partir »

Le scrutin législatif du 12 juin continue de susciter des réactions de la classe politique. Le Parti des travailleurs (PT) a, tout en enregistrant « avec soulagement que le scrutin s'est déroulé dans la sérénité », estimé que « l'écrasante majorité » du peuple algérien « à travers l'abstention massive » vient de décréter que « le système doit partir ».

Dans un communiqué sanctionnant la réunion hebdomadaire de son secrétariat du Bureau politique, le PT « salue les Algériennes et les Algériens », qui ont, dans leur écrasante majorité, « tenu à réaffirmer leur rejet du chaos dislocateur » et considère que « l'écrasante majorité du peuple algérien vient, une fois de plus, à travers une abstention sans précédent d'exprimer une

défiance claire à l'égard de toute opération politique visant à sauver le système honni hérité du modèle de parti unique contre lequel s'est soulevé le peuple en février 2019 ». Pour le Parti des travailleurs « ni les moyens matériels et financiers colossaux mis au service de ce scrutin, ni l'instrumentalisation de la menace étrangère (...) n'ont pu briser la détermination de la majorité du peuple ni altérer la conscience collective ». Selon la lecture faite par le PT du scrutin du 12 juin, « à travers l'abstention massive, la majorité du peuple vient donc de confirmer sa capacité de discernement, son patriotisme et son attachement à son droit de décider de son sort souverainement et librement ». « Une fois de plus, l'écrasante majorité vient de décréter que le système

en place depuis 1962, avec la même nature, les mêmes pratiques et dont les politiques qui ont ruiné le pays sont approfondies, doit partir pour que puisse s'exercer la plénitude de la souveraineté du peuple, seul habilité à définir la nature du régime et donc des institutions conformes à ses aspirations », tranche le PT qui relève dans la foulée que l'abstention massive « sans précédent à l'échelle nationale » confirme que « le processus révolutionnaire du 22 février 2019 est bel et bien vivant » et traduit sur le terrain électoral « la colère grandissante de la majorité du peuple ».

Ce rejet massif traduit également, poursuit le PT, « l'indignation de la majorité devant la régression sans précédent sur

le terrain des libertés démocratiques, la fermeture des champs politique et médiatique, la répression des marches et rassemblements, la criminalisation/judiciarisation/ diabolisation de l'action politique, de la profession de journaliste, de la fonction d'avocat, de la liberté d'opinion, de conscience, et y compris de recherche académique, de l'exercice des libertés syndicales, l'indignation devant les milliers d'interpellations, les centaines de détenus politiques et d'opinion ».

Le Parti de Louisa Hanoune considère enfin que « les premiers résultats » du scrutin « renvoient aux raisons mêmes qui ont été à l'origine du déclenchement de la révolution du 22 février 2019 ».

A. I.

PROCLAMATION DES RÉSULTATS DU SCRUTIN LÉGISLATIF Ce que préconise la loi

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, a affirmé samedi que les résultats du scrutin des élections législatives pourraient ne pas être annoncés avant les 96 heures « conformément à la loi », ajoutant que l'opération de dépouillement sera « compliquée » par rapport aux élections précédentes.

Que dit la loi à propos des délais ? Le président de l'Autorité indépendante proclame les résultats provisoires des élec-

tions législatives dans un délai maximum de quarante-huit (48) heures, à compter de la date de réception des procès-verbaux des commissions électorales de wilayas et de la commission électorale des résidents à l'étranger par l'Autorité indépendante », stipule l'article 209 de la loi organique relative au régime électoral, précisant toutefois que « ce délai peut être, en cas de besoin, prorogé de vingt-quatre heures par décision du président de l'Autorité indépendante ».

Seulement, entre la clôture de l'opération de vote et la « réception » des procès-verbaux aucun délai n'est fixé.

« Tout candidat aux élections législatives ou partis politiques participant, ou toute liste de candidature aux élections a le droit de contester les résultats provisoires en introduisant un recours par simple requête déposée auprès de la Cour constitutionnelle dans les quarante-huit heures qui suivent la proclamation des résultats provisoires », est-il précisé encore dans le même

article.

« La Cour constitutionnelle statue sur le recours dans les trois jours qui suivent l'expiration du délai », stipule l'article 210, alors que les résultats définitifs des élections législatives, comme le stipule l'article 211 « sont arrêtés et proclamés par la Cour constitutionnelle, au plus tard, dans un délai de dix jours, à partir de la date de réception des résultats provisoires arrêtés par l'Autorité indépendante ».

R. N.

AFFAIRE DE CORRUPTION À L'EGT TIPASA

Report du procès en appel au 26 juin

La Chambre correctionnelle près la Cour de Tipasa a décidé, hier, le report du procès en appel dans l'affaire de corruption à l'Entreprise de gestion touristique (EGT) de Tipasa, à une séance spéciale fixée pour le 26 juin courant.

Cette décision a été prise par la présidente du tribunal qui, après convocation de toutes les parties concernées, a annoncé la nécessité de consacrer une séance spéciale au procès, le 26 juin en cours, en raison du volume du dossier qui compte 26 accusés et ce pour «garantir un procès équitable». Les faits de cette affaire remontent au mois de juin dernier quand les accusés avaient été présentés, par la police judiciaire, devant le parquet de Tipasa, pour corruption, concernant des faits remontant à la décennie écoulée et relatifs à un projet de modernisation et de réhabilitation de trois complexes touristiques relevant de l'Entreprise de gestion touristique (EGT) de Tipasa, à savoir le village touristique (ex-CET), la Corne D'or et Matares. Les accusés dans cette affaire sont poursuivis pour «dilapidation de fonds publics, infraction à la loi sur les marchés publics, octroi d'indus privilégiés et abus de fonction, participation dans une affaire de corruption et passation de marchés douteux». Aussi, une instruction judiciaire avait été ouverte par le parquet de Tipasa, suite à une lettre anonyme dénonçant des «infractions graves» dans la gestion du projet de modernisation et de réhabilitation du village touristique (ex-CET) relevant de cette entreprise. L'entreprise a bénéficié, au début de la décennie écoulée, d'une enveloppe de près de 4 milliards de DA, portée ultérieurement à 5 milliards de DA, dans le cadre d'un programme national visant la réhabilitation des complexes touristiques publics. Suite à quoi, il a été décidé de conclure une convention avec le Crédit populaire algérien (CPA) pour financer le projet via un crédit à long terme, comportant cinq axes matériels, travaux, études, formation et réalisation de nouvelles activités. Les



fonds devant couvrir les trois unités touristiques (la Corne D'or, Matares et le village touristique), conformément à l'étude technique, selon l'arrêt d'envoi de cette affaire devant le tribunal correctionnel de première instance. Les différents responsables qui se sont succédé à la tête de l'EGT avaient présenté, plusieurs fois, des demandes de réévaluation de la valeur des crédits alloués aux travaux de modernisation du Complexe touristique de Tipasa (Ex-CET), dont le montant était passé de 1,5 milliard DA à 3,5 milliards DA, ce qui constitue une violation des lois et réglementations, alors que les crédits complémentaires étaient estimés à 6 milliards DA. Il s'agit de deux pièces jointes portant les numéros 5 et 6, comme ajoutés aux dotations financières, afin de justifier des travaux non existants dans le marché principal confié à l'entreprise portugaise

AKA et portant notamment sur la réalisation d'un centre équestre et d'une forêt récréative, pour une enveloppe de 33 millions de DA, sans recourir à un avis d'appel d'offres international, selon le même rapport d'envoi. En dépit des sommes colossales dépensées au titre de ce projet, les travaux de modernisation n'ont touché qu'une partie des complexes la Corne D'or et l'ex-CET, au moment où le chantier de rénovation des bungalows du complexe Matares, n'a touché que quelques bâtiments, pour une enveloppe de 35 millions de DA. Le tribunal correctionnel de première instance de Tipasa a prononcé, le 18 avril dernier, des peines allant d'un an de prison avec sursis à six ans de prison ferme à l'encontre de la majorité des accusés dans cette affaire. Les anciens directeurs généraux de l'EGT Bahlouli Mohamed (2014-2016) et Kaou-

la Yacine (2017-2020) ont été condamnés à six ans de prison ferme et à une amende de 500 000 DA, pour «abus de fonction, dilapidation de deniers publics, passation de marchés en infraction à la réglementation et octroi d'indus privilégiés à des tiers». Le tribunal a, en outre, condamné par contumace l'entreprise portugaise de construction AKA à une amende de 5 millions de DA avec exclusion de la procédure de passation de marchés publics pendant cinq ans. Le tribunal a, également, refusé la constitution du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, en partie civile, pour manque de capacité juridique. Les anciens cadres centraux à l'EGT, Kaouane Noureddine, (directeur des finances et des moyens), Maglati Samia (directrice technique), Abdelhak Saadouni (chef de projet) et Khelifi Hamza ont écopé de quatre ans de prison ferme et d'une amende de 300 000 DA, chacun, pour «dilapidation de deniers publics, abus de fonction, passation de marchés en infraction à la réglementation et octroi d'indus privilégiés à des tiers». Les accusés Bar Aziz (président du conseil d'administration de l'EGT de Tipasa), Mansouri Abdelkrim (membre du conseil d'administration), Aglouchi Mohamed (ancien directeur général) et Chiah Rabah (ancien DG) ont été condamnés à deux ans de prison ferme et à une amende de 200 000 DA, chacun, pour «abus de fonction». Six autres accusés ont été condamnés à un an de prison avec sursis et à une amende de 100 000 DA chacun, avec leur acquittement de l'accusation de participation au délit de corruption, tandis que neuf autres accusés, dont l'actuel DG de l'EGT, Boudouma Mohamed et des directeurs centraux de la même entreprise, ont été acquittés par le même tribunal.

R. N.

DEMANDES DE VISA
POUR L'ALLEMAGNEL'ambassade
annonce la reprise
du service

La représentation diplomatique allemande en Algérie annonce la reprise prochaine de la délivrance des visas courts séjours pour les Algériens. Dans un communiqué publié vendredi dernier sur son site internet, l'ambassade d'Allemagne en Algérie a annoncé la reprise prochaine de la réception des demandes de visa Schengen avec entrées multiples. Selon l'ambassade, la réception des demandes de visa de type C-court séjour- pour l'Allemagne reprendra à partir du 22 juin en cours pour certaines catégories d'Algériens. Le consulat allemand a tenu à préciser que seuls les Algériens ayant un visa de court séjour de deux ans expiré sont concernés par cette reprise. «Les demandes des personnes qui remplissent les conditions de dépôt seront reçues sur rendez-vous qu'il sera possible de réserver en ligne dès le 13 juin sur le site web de VFS Global», a précisé la même source. «Les personnes qui ne seraient pas en mesure de justifier qu'elles remplissent ces conditions ne seront pas admises», a ajouté l'ambassade.

SAISON TOURISTIQUE 2021

La Tunisie dévoile les conditions d'entrée
des Algériens

L'ambassade de Tunisie en Algérie a dévoilé hier les conditions à remplir pour pouvoir fouler le sol tunisien. Une quinzaine de jours donc après l'ouverture effective des frontières entre l'Algérie et la Tunisie, cette dernière a publié, via son ambassade en Algérie, les conditions que les voyageurs doivent respecter, dans le cadre de la crise sanitaire qui persiste, et qui risque de gâcher une autre saison estivale. Selon l'ambassade tunisienne, les voyageurs qui ont pu recevoir toutes doses nécessaires de vaccin contre la Covid-19, seront exemptés des mesures de confinement. Cette catégorie de voyageurs reste toujours soumise à une série de mesures sanitaires. L'ambassade précise que les voyageurs vaccinés et ceux qui ont été atteints de virus pendant les six mois qui précèdent leur entrée en Tunisie, ne seront soumis ni aux mesures de confinement ni à l'obligation de présenter un test RT-PCR. Cette catégorie sera toutefois soumise à l'obligation de présenter un certificat de vaccination qui porte un code QR pour les personnes vaccinées, en ce qui concerne les personnes ayant été contaminées, elles doivent, quant à elles, présenter



un certificat médical qui le prouve. Les voyageurs, âgés toutefois de plus de 12 ans, seront tous soumis à l'obligation de présenter un test PCR négatif datant de moins de 72 heures avant l'heure de l'embarquement. Le test sera remis aux services sanitaires de l'aéroport d'arrivée, indique l'ambassade tunisienne, qui ajoute que les voyageurs devraient également se soumettre à une période de confinement fixée à sept jours. Le communiqué de l'ambassade a également indi-

qué qu'un échantillon de voyageurs sera choisi à l'arrivée, et ce, afin de subir un test express. Enfin, le communiqué de l'ambassade a rappelé que les voyageurs vers la Tunisie doivent aussi imprimer et remplir deux documents mis à leur disposition sur le site. La compagnie tunisienne du transport aérien, Tunisair, a annoncé la reprise, à partir du 7 juin dernier de ses vols vers l'Algérie, après une suspension en raison de la pandémie de Covid-19.

L'EXAMEN DU BEM DÉBUTE AUJOURD'HUI

641 187 candidats attendus

Plus de six cent mille élèves passeront à partir d'aujourd'hui et jusqu'à jeudi prochain l'examen du Brevet d'enseignement moyen pour la session de juin 2021. La correction des copies d'examen débutera le 22 juin, et s'étalera jusqu'au 3 juillet.

Quelque 641 187 (332 456 filles et 292 767 garçons) dont 15 964 candidats indépendants, se présenteront aujourd'hui aux épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM) pour la session de juin 2021, programmées du 15 au 17 juin. La situation s'inverse concernant les candidats libres, au nombre de 11 100 garçons et 4 864 filles. En outre, plus de quatre mille détenus passeront les épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM) répartis sur 46 établissements pénitentiaires, a indiqué un communiqué du ministère de la Justice. Selon la même source, 4 103 détenus candidats au BEM ont été enregistrés, soit une hausse de 48% par rapport à la session 2020 dont 4 058 candidats et 45 candidates répartis sur 46 établissements pénitentiaires réquisitionnés par le ministère de l'Éducation nationale pour les examens officiels. Le compostage des copies d'examen se fera au niveau de 18 centres de collecte et de compostage, avant leur répartition à travers 70 centres de correction. La correction des copies d'examen débutera le 22 juin et s'étalera jusqu'au 3 juillet 2021. 7 824 candidats ont passé l'épreuve d'éducation physique et sportive au niveau de 57 centres. L'ensemble des moyens humains et matériels a été mobilisé pour «mener à bien le déroulement de ce rendez-vous pédagogique important», selon le ministre de l'Éducation nationale, Ouadjaout qui avait rassuré quant à la «disponibilité des moyens sanitaires et préventifs de lutte contre la pandémie du Covid-19, y compris la prise en charge psychologique des candidats». «Les effectifs mobilisés et le protocole sanitaire anti-Covid19 sont prêts pour accueillir les candidats dans de bonnes conditions», affirme Ghenima Nait-Brahim, directrice de l'Académie Alger-Ouest, sur les ondes de la



Chaîne III. Autre exemple : la wilaya d'El Bayadh. Après avoir abrité le scrutin des législatives, les établissements scolaires ont dû être désinfectés et remis en ordre pour accueillir les collégiens pour leur examen de fin de cycle. Dans le souci de rapprocher les candidats des lieux de passage du BEM, la wilaya a été dotée de six nouveaux centres d'examen. Le commandement de la Gendarmerie nationale a, pour la circonstance, mis en place un dispositif sécuritaire spécial à travers l'ensemble du territoire national pour sécuriser les périmètres de tous les établissements scolaires situés dans son territoire de compétence où se dérouleront les

épreuves du BEM et ce, à travers le déploiement de brigades fixes et mobiles et l'intensification des patrouilles de contrôle pour fluidifier la circulation, notamment au niveau des axes menant aux centres d'examen. Des brigades de protection des mineurs seront également mobilisées à proximité des centres d'examen pour accompagner et sensibiliser les candidats dans cette conjoncture sanitaire exceptionnelle induite par la pandémie du Covid-19 qui exige l'application du protocole sanitaire mis en place par les pouvoirs publics. De son côté, la Protection civile a mis en place un dispositif de prévention et de sécurisation en prévision de cet exa-

men en veillant à la conformité aux normes de sécurité ainsi que les mesures préventives liées à la pandémie du Covid-19 et en garantissant la protection des élèves et du personnel enseignant. Les unités de la Protection civile ont effectué, dans ce cadre, plusieurs opérations de désinfection à travers 2 513 centres d'examen du cycle moyen (BEM) ainsi que 217 centres désignés pour le processus de correction. Les mêmes mesures ont été prises par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) qui a élaboré un plan pour assurer le bon déroulement des épreuves en mobilisant 11 000 agents sur l'ensemble du territoire national. **M.T**

RÉDACTION DU RAPPORT D'EXPERTISE

Session de formation au profit des experts judiciaires

Le ministère de la Justice organise depuis hier à l'École supérieure de magistrature (ESM) à Koléa (Tipasa) une session de formation au profit de 28 experts judiciaires formateurs sur le thème «Le rapport d'expertise», indique un communiqué du ministère. Cette session, la quatrième du genre, qui s'étalera jusqu'à mercredi s'inscrit dans le cadre de la consolidation du secteur de la justice en Algérie, en coordination avec le partenaire européen. La session qui se déroulera en visioconférence sera animée par un expert français et portera notamment sur «les techniques de rédaction du rapport d'expertise». Six magistrats participent aujourd'hui à un workshop en ligne sur «l'application

des exigences de protection des données en Algérie», et ce dans le cadre de la participation du ministère de la Justice aux activités du programme de lutte contre la cybercriminalité. Ce workshop tend à «présenter les normes internationales de protection des données et leur impact sur les questions de cybercriminalité et à évaluer le cadre législatif national relatif à ce domaine». Dans le cadre de la coopération algéro-italienne, 10 magistrats participeront via la plateforme numérique à une formation, organisée par la police italienne, sur «les règles internationales de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme», du 15 juin au 13 juillet 2021.

AADL

30 000 logements distribués le 5 juillet prochain

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement (AADL) a mis en œuvre un large programme de distribution de logements pour la date du 5 juillet prochain. Les responsables de l'AADL sont en train de mettre en place les dernières retouches concernant les modalités définitives de livraison de 30 000 logements dans plusieurs wilayas du pays. La commune de Baba Hassen se verra attribuer 3 000 logements, Douéra cité «Côté stade» 3 245 logements, El Rahmania 3 275 logements, Oran 12 000 logements et Sétif 5 000 logements seront ainsi livrés ce jour de fête nationale.



MODALITÉS DE FORMULATION DES RECOURS

Le Conseil constitutionnel organise une journée d'information

Le Conseil constitutionnel organise aujourd'hui une journée d'information sur les modalités de formulation des recours sur les résultats provisoires des élections législatives et leur procédure d'examen, a indiqué hier un communiqué de cette instance. De par son rôle dans l'annonce des résultats définitifs des élections législatives du 12 juin et l'examen des recours, le Conseil constitutionnel organise une journée d'information permettant de passer en revue les différentes étapes de l'opération et de visiter les espaces réservés à cet effet. La formula-

tion des recours par les candidats et partis politiques ayant participé à l'élection des membres de l'Assemblée nationale est soumise à des conditions. Les candidats et les partis politiques en lice ont le droit de faire recours sur les résultats provisoires de l'élection, selon des conditions de forme et de fond. Selon les conditions de forme, le requérant doit être un candidat, ou une liste de candidats, ou un parti politique participant aux élections dans la circonscription électorale concernée. Et dans le cas où les requérants chargent leur représentant de déposer le

recours, il est exigé sous peine de déclaration du rejet du recours en la forme, que le déposant soit muni d'un pouvoir l'habilitant à cette fin. Le recours doit être présenté sous forme de requête, rédigée en langue arabe, déposée par le requérant ou son représentant légalement habilité, directement auprès du service de greffe du Conseil constitutionnel dans les quarante-huit heures suivant la proclamation des résultats provisoires par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie). La requête du recours doit comporter le nom, prénom, adresse et signa-

ture du requérant, et si le requérant est un parti politique ou une liste de candidats, elle doit comporter la dénomination du parti, l'adresse de son siège, ou la dénomination de la liste et la qualité du déposant du recours habilité à le déposer. Pour ce qui est des conditions de fond, le requérant doit exposer l'objet du recours et le fonder sur des moyens et motifs sur lesquels il s'appuie et qu'il explicite dans la requête et doit appuyer son recours par les moyens et les documents au soutien de son recours, avait précisé le Conseil constitutionnel.

ENERGIES NOUVELLES

Sonatrach rencontre des opérateurs danois



Une rencontre d'affaires a été organisée hier entre le groupe Sonatrach et des opérateurs économiques danois autour des opportunités de coopération dans le secteur des hydrocarbures et les possibilités de promouvoir des relations mutuellement bénéfiques. Selon un communiqué de la Compagnie nationale des hydrocarbures, cet événement a été «l'occasion pour le groupe Sonatrach de partager avec les sociétés danoises les opportunités de coopération dans le secteur des hydrocarbures, et de voir ensemble les possibilités de promouvoir des relations mutuellement bénéfiques». Tenue par visioconférence, cette rencontre d'affaires a été ouverte par le P-DG de Sonatrach, Toufik Hakkar et l'ambassadeur du Danemark en Algérie, Vanessa Vega Saenz, a précisé la même source. Quatre forums sectoriels simultanés ont été tenus et ont porté sur les énergies nouvelles, les services, l'équipement et le financement, a ajouté le communiqué. Cette rencontre a été organisée par le Groupe Sonatrach, en collaboration avec la Mission économique auprès de l'Ambassade du Danemark en Algérie et l'Agence danoise State of Green.

R. E.

POUR RÉDUIRE L'ÉCART DE DÉVELOPPEMENT
Arkab appelle à soutenir la rive Sud

Afin de réduire l'écart de développement en matière d'énergie dans la région méditerranéenne, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a appelé hier les pays de la rive Nord à appuyer les efforts des pays du Sud, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Dans son intervention à la 3ème Conférence ministérielle de l'Union pour la Méditerranée (UpM) sur l'énergie, qui s'est tenue par visioconférence, Arkab a mis en exergue la nécessité de tenir compte des moyens et des circonstances nationales dans la conception et la mise en œuvre des politiques énergétiques, selon la même source. A cette occasion, le ministre a plaidé pour «un dialogue constructif entre tous les partenaires et l'appui des pays de la rive Nord en matière de financement, de transfert technologique et de renforcement de capacité, afin de réduire l'écart de développement existant». Dans son intervention, Arkab a rappelé également l'importance de l'énergie, de la transition énergétique et de la reprise post Covid-19. Dans ce sens, il a estimé que la coopération dans le secteur de l'énergie constituait «un axe essentiel



dans le partenariat entre les deux rives pour garantir la stabilité et la prospérité mutuelle à travers un approvisionnement sûr et continu, requérant des investissements colossaux en amont». En outre, le ministre a présenté l'essentiel du contenu des réformes engagées par l'Algérie dans ce domaine à travers la promulgation de la nouvelle loi sur les hydrocarbures d'une part, et la relance de la concrétisation d'une transition énergétique pour diversifier le bouquet énergétique et valoriser les gains

de l'efficacité énergétique, d'autre part. Arkab a conclu en réaffirmant le rôle et le statut de l'Algérie en tant que fournisseur «fiable» de l'énergie et l'importance du raccordement du réseau électrique entre les deux rives. Lors de cette rencontre, les participants ont examiné les réalisations depuis la 2ème Conférence ministérielle de 2016 et approuvé une Déclaration ministérielle conjointe sur l'énergie, ajoute le communiqué.

Hafid Mesbah

PORTÉS PAR LES DONNÉES SUR LA DEMANDE FUTURE

Les prix du pétrole continuent d'avancer

Faisant écho des prévisions encourageantes pour la demande d'or noir partagées vendredi par l'AIE et en l'absence d'avancée notable sur le front du nucléaire iranien, les prix du pétrole commencent la semaine par de nouveaux records. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 73,37 dollars à Londres, en hausse de 0,94% par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril de WTI pour le mois de juillet gagnait dans le même temps 0,76%, à 71,45 dollars. Le Brent et le WTI évoluent à des

niveaux records: ils ont atteint quelques instants auparavant 73,64 dollars et 71,70 dollars, une première depuis respectivement mai 2019 et octobre 2018. Les analystes avançaient hier l'impact toujours présent des données publiées vendredi par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui prévoit dans son dernier rapport mensuel que la demande mondiale de pétrole devrait dépasser les niveaux d'avant la pandémie d'ici la fin de 2022. Elle devrait être de 100,6 millions de barils par jour au quatrième trimestre de l'an prochain, un peu

plus que le précédent pic atteint au quatrième trimestre de 2019, juste avant le début de la crise du Covid-19. Ces données sont logiquement «perçues comme positives par les investisseurs», estime Naeem Aslam, d'Avatrade. La veille, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) avait partagé des prévisions optimistes pour cette année, tablant sur une accélération de la reprise de la demande pétrolière au cours du deuxième semestre. Le marché doit cependant «garder à l'esprit les négociations en cours sur l'accord nucléaire

entre les Etats-Unis et l'Iran», rappelle Aslam. Téhéran «est capable d'augmenter son offre de pétrole dans un laps de temps», a-t-il continué, «ce qui pourrait entraîner un recul significatif des prix mondiaux du pétrole». L'industrie pétrolière iranienne est soumise à embargo par les Etats-Unis mais une amélioration des relations entre Washington et Téhéran pourrait conduire à l'allègement de ces sanctions et donc à l'arrivée sur le marché d'un volume important d'or noir.

R. E.

DETTE AFRICAINE

La mobilisation des ressources internes en débat

Pour faire face à l'accroissement de la dette des pays africains et permettre au continent de mieux se relever après la pandémie du Covid-19, des experts et responsables gouvernementaux ont échangé hier sur les stratégies de mobilisation des ressources internes. Le webinaire intitulé «Explorer le lien entre les politiques fiscales et la gestion de la dette», est le deuxième d'une série consacrée à la gestion de la dette africaine, organisée par la Banque africaine de développement avec le soutien du gouvernement du Japon. Il visait à explorer des solutions adaptées pour l'Afrique post Covid-19. Cette rencontre a regroupé un panel de haut niveau d'experts gouvernementaux, de spécialistes institutionnels et des acteurs de la société civile, et a enregistré 285 participants.

La Banque africaine de développement estime que le ratio moyen dette/PIB du continent devrait substantiellement augmenter pour atteindre 71% en 2020, contre 61% en 2019 et 48% en 2015. Le nombre de pays africains, en situation ou à haut risque de surendettement, a presque dou-

blé en dix ans, de 11 en 2010 à 20 en 2020. Face à cette situation, la Banque estime qu'il est essentiel de s'attaquer à cette tendance et d'amener les pays sur la voie d'une dette plus soutenable. Selon le directeur du Département de la gouvernance et de la gestion des finances publiques à la Banque africaine de développement, Abdoulaye Coulibaly, il est nécessaire «d'engager une discussion sur la manière de réduire la dépendance à l'égard de la dette, mais aussi sur la manière dont les politiques budgétaires et les politiques fiscales en particulier peuvent contribuer à éviter une situation de surendettement». Dr Nara Monkam, Directrice de recherche du Forum sur l'administration fiscale africaine a estimé que pour améliorer les ressources fiscales, il faudrait entre autres solutions, améliorer l'efficacité et l'efficience de l'administration fiscale, rationaliser les dépenses fiscales, informatiser l'administration fiscale, lutter efficacement contre l'évasion fiscale et les flux financiers illicites et faire face à la corruption et à la fraude. Les gouvernements pourraient aussi accroître l'assiette fiscale

en relevant l'imposition dans certains secteurs : foncier, télécoms, banques, assurances, immobilier, secteur minier, l'économie bleue et surtout dans le nouveau secteur du numérique. Philippe K. Tchodie, commissaire général de l'Office togolais des recettes et président du Conseil du Forum sur l'administration fiscale africaine, a indiqué que son pays travaillait sur une stratégie pour réduire sa dette publique, classée actuellement à «risque moyen à élevé», pour la ramener à «risque moyen à faible». Le gouvernement togolais entend à cet égard : augmenter l'impôt sur le foncier et les automobiles, rationaliser les dépenses fiscales, renforcer la surveillance des grandes entreprises et prendre des mesures incitatives pour les investissements directs étrangers. Le Togo est considéré comme un exemple en Afrique en matière de mobilisation des ressources internes. Avec le soutien de la Banque africaine de développement et d'autres partenaires du développement, le taux de mobilisation des recettes fiscales est passé de 15,7% en 2005 à 19,5% en 2019 ce qui a

contribué à réduire le déficit budgétaire de 9,6% du PIB en 2016 à 2,2% en 2019. Pays riche en ressources minières non pétrolières, la Namibie essaie d'équilibrer les impôts et la dette qui croît en raison de la fluctuation des prix des matières premières. Selon Penda Ithindi, conseiller technique économique principal du ministre namibien des Finances, il faut avoir une croissance économique durable et inclusive pour réduire la dette publique sur le long terme. «Pour que nous puissions réduire la dette sur le long terme, la croissance économique doit être renforcée, partagée et durable. La dette est un mal nécessaire, c'est utile tant qu'elle peut avoir un impact sur les dépenses sur les infrastructures et autres». Selon Alexandra Readhead, chef de file fiscalité et industries extractives à l'Institut international du développement durable, les prêts adossés aux ressources minières contribuent au surendettement de certains pays, d'où la nécessité de rendre transparents ces types d'accords et de réformer la taxation minière.

R. E.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 9 morts et 179 blessés en 24 heures

Neuf personnes ont trouvé la mort et 179 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers les différentes régions du pays durant les dernières 24 heures, selon un bilan publié hier par les services de la Protection civile.

Les secours de la Protection civile de la wilaya de Bejaia sont intervenus également pour l'évacuation des corps de deux personnes de sexe masculin, âgées de 34 et 30 ans, décédées suite à la chute de deux poteaux électriques de haute tension au village agricole de la commune de Timizrit. Les unités de la Protection civile ont procédé, par ailleurs, à l'extinction de 03 incendies urbains et divers au niveau des wilayas de M'sila, Mila et Médéa. L'incendie qui s'est déclaré dans une habitation au niveau de la commune de Rouached (Mila) a causé des gênes respiratoires à une personne, prise en charge sur place, puis évacuée vers l'hôpital local. Par ailleurs, un total de 174 agents, tous grades confondus, et 36 ambulances, ainsi que 18 engins d'incendies ont été mobilisés durant la même période par la direction générale de la Protection civile pour effectuer des opérations de sensibilisation des citoyens et de désinfection générale des quartiers à travers les 22 wilayas, dans le cadre de la lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19). Selon la



même source, les unités de la Protection civile ont effectué, durant cette période, 48 opérations de sensibilisation à travers 13 wilayas

pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 32 opérations de désinfection générale à travers 9 wilayas du pays. Les opérations de désinfection ont touché l'ensemble des infrastructures, édifices publics et privés, quartiers et ruelles, ajoute-t-on.

9 DÉCÈS ET 112 BLESSÉS DURANT LE WEEK-END EN ZONES URBAINES

En outre, neuf (09) personnes ont trouvé la mort et 112 autres ont été blessées dans 91 accidents de la circulation survenus en zones urbaines le week-end dernier, a indiqué hier un bilan des services de la Sûreté nationale. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, expliquent les mêmes services. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la voie publique, au respect du Code de la route et à davantage de vigilance et de prudence lors de la conduite. Le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 sont mis à la disposition des citoyens 24h/24, rappelle la DGSN. **Synthèse S. A.**

COMMUNE DE AMOURA (DJELFA) Trois morts dans le renversement d'un semi-remorque

Trois personnes ont trouvé la mort, dimanche, suite au renversement d'un semi-remorque survenu dans la commune de Amoura (70 km à l'est de Djelfa), ont indiqué les services de la Protection civile. «Les secours de l'unité secondaire de la daïra de Feidh El Botma sont intervenus aux environs de 15h00, suite au renversement d'un semi-remorque survenu sur la route communale N14 reliant les communes de Amoura et Feidh El Botma», a déclaré à l'APS le chargé de l'information auprès de la direction de la Protection civile, le Lieutenant Abderrahmane Khadher. L'accident a fait trois morts qui ont été transférés à la morgue de l'hôpital de la ville de Messâad. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident.

APS

DEPUIS LE 1ER MAI Décès de 52 personnes par noyade

Cinquante deux (52) personnes sont décédées par noyade en mer ou au niveau des réserves d'eau depuis le 1er mai 2021, selon un bilan rendu public hier par la Protection civile. Le bilan précise que 22 victimes ont été enregistrées au niveau des plages et 30 autres au niveau des réserves d'eau. Durant les dernières 24 heures, les plongeurs de la protection civile de la wilaya de Khenchela ont été sollicités pour le repêchage du corps d'un adolescent âgé de 18 ans, décédé noyé dans un barrage d'eau au lieudit Taghrist dans la commune de Yabous, ajoute la même source.

Qahwa fi goubli | Le dernier caprice du patriarche ...

On parle souvent des jeunes selon certains et pas assez selon d'autres. Tout dépend, en fait, de l'actualité qui dicte les sujets bien souvent en tout cas. Tout comme on peut en proposer soi-même. D'ailleurs il est de bon ton d'équilibrer les choses par le biais de la fameuse parité. Mais il semble que ce sont les vieux qui occupent de plus en plus le devant de la scène sur ce chapitre. Ce qui peut paraître incongru, sinon incompréhensible. Mais pas tant que cela à la réflexion. Dans la mesure où dans cette population sur le déclin, on recense aussi quelques veinards nantis. Et qui ne savent pas trop que faire de l'abondance de leurs deniers.. Alors on peut comprendre aussi cet autre désarroi de finir sa vie seul. Sur

ce versant, ils n'ont d'ailleurs pas tout à fait tort quand on sait qu'aujourd'hui il se trouve des enfants indignes qui se débarrassent sans scrupules de leurs vieux chouyoukh. Ce phénomène mérite une attention toute particulière car contraire à nos valeurs ancestrales. Les temps sont durs les gars et nous l'âge nous ramollit. Pas au point tout de même de devenir des chiques molles mais le poids des ans est impitoyable. Une véritable chape de plomb qui plombe moult initiatives. Sauf celle de procréer...A n'importe quel âge pour les hommes en particulier. Un coup du lapin mais autrement vu et vécu...Car les vieux octogénaires refusent d'abdiquer. A 88 ans et des poussières

El hadj Klouf a rerereconvoqué en justes noces. Justes par rapport à l'expression consacrée...Il convoque même la religion pour justifier son nouveau statut...Ne jamais laisser une musulmane sans mari. Il m'a d'ailleurs invité à son énième mariage. J'ai décliné poliment l'offre...signe particulier: el hadj vit toujours sous le même toit que ses enfants, ses petits-enfants et ses arrières petits-enfants...ça en fait du monde mais qu'importe! Car il y a consensus autour de la nécessité de s'incliner devant le dernier caprice du patriarche...Qui a le privilège du propriétaire des lieux. Du maître de céans. Alors motus et bouche cousue... **A.Zentar**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère des ressources en eau
Direction des ressources en eau
De la wilaya de KHENCHELA
MATRICULE FISCAL : 0954400190001/41 053
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15247 du 15/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics, la direction des ressources en eau de la wilaya de Khenchela informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert sus-cité de capacités minimales relatif à l'opération : "Aménagement (à bâtir)

Projet 02 : Réhabilitation du réseau d'AEP de la cité 282 logements Commune de KHENCHELA
Projet 03 : Rénovation du réseau d'AEP et réseau d'Assainissement de la cité Ibn Rochd Commune de KHENCHELA

parmi dans les conditions suivantes :
- langue officielle en langue nationale en date du : 7/04/2021
- oracles langue étrangère en date du : 08/04/2021
dans le BOMOP

Qu'à l'issue de jugement des offres le marché est provisoirement attribué à :

Projet 02 : Réhabilitation du réseau d'AEP de la cité 282 logements Commune de KHENCHELA

Désignation	Entreprise	Note offre technique	Montant après correction de TTC (%)	Délai	Observation
Projet 02 : Réhabilitation du réseau d'AEP de la cité 282 logements Commune de KHENCHELA	ETPH LFKMINE MOURAD KHENCHELA	72	4.000.610,00	04 MOIS	offre 36 mois après qualification
Projet 03 : Rénovation du réseau d'AEP et réseau d'Assainissement de la cité Ibn Rochd Commune de KHENCHELA					
Désignation	Entreprise	Note offre technique	Montant après correction de TTC (%)	Délai	Observation
Projet 03 : Rénovation du réseau d'AEP et réseau d'Assainissement de la cité Ibn Rochd Commune de KHENCHELA	ETPH BOUMAKAR RACHID	68	42.265.295,00	06 MOIS	offre 36 mois après qualification

NB : tout soumissionnaire qui n'aurait pas été déclaré adjudicataire en vertu de la présente décision de la commission des marchés publics de la wilaya de Khénchela est invité à se présenter au sein de la direction des ressources en eau de la wilaya de Khénchela pour connaître les motifs de l'attribution provisoire et se faire entendre à l'effet de faire valoir ses droits. Les soumissionnaires qui n'auraient pas été déclarés adjudicataires en vertu de la présente décision de la commission des marchés publics de la wilaya de Khénchela sont invités à se présenter au sein de la direction des ressources en eau de la wilaya de Khénchela pour connaître les motifs de l'attribution provisoire et se faire entendre à l'effet de faire valoir leurs droits. Les soumissionnaires qui n'auraient pas été déclarés adjudicataires en vertu de la présente décision de la commission des marchés publics de la wilaya de Khénchela sont invités à se présenter au sein de la direction des ressources en eau de la wilaya de Khénchela pour connaître les motifs de l'attribution provisoire et se faire entendre à l'effet de faire valoir leurs droits.

SAISON ESTIVALE À EL TARF

Des opérations pour améliorer l'alimentation en eau potable

Plusieurs opérations destinées à l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) sont en voie d'achèvement dans la wilaya d'El Tarf en prévision de la saison estivale 2021, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale des ressources en eau (DRE).

Dans l'optique d'améliorer la desserte en eau potable pour la prochaine saison estivale, le directeur local des ressources en eau, Nacer Mokhnache a ainsi indiqué que plusieurs opérations sont en voie d'achèvement citant, entre autres, celles portant sur la rénovation à 100% des réseaux AEP des communes de Ben M'Hidi, Zerizer et Boutheldja pour les mettre en service «durant juillet 2021». Ces agglomérations seront également renforcées par la mise en service, «le mois prochain», de six (6) stations de pompage à Ben M'Hidi avec un débit de 30 litres/seconde, El Kala (80 l/s), El Chatt (30 l/s), Boutheldja (110 l/s) et Ain El Assel (40 l/s).

Appelées à améliorer la distribution de l'eau potable et de la plage horaire, ces stations de pompage seront renforcées «dans moins d'un mois», affirme-t-il, par la mise en service également de 14 châteaux d'eau, dont six (6) d'une capacité de 500 m³, implantés dans les localités d'El Sed, El Fhis, Statir, Guergour 3 et Dey El Guaraa. Un (1) réservoir d'une capacité de stockage de 1.000 m³ est, en outre, prévu à Sidi Kaci, deux (2) autres de 1.000 m³ à Dréan et Chebaita Mokhtar, un (1) autre de 1.500 m³ à Ben M'Hidi, un (1) de 1.000 Mokhnachem³ à Boutheldja et enfin un réservoir de 2.000 m³ à Bouhadjar, a détaillé la



même source, signalant que ces ouvrages sont destinés à l'amélioration des capacités de stockage de l'eau à travers la wilaya. S'agissant des forages, M. Mokhnache a précisé qu'«étant donné que les barrages sont remplis à 50 % de leurs capacités, El Tarf a recouru aux forages pour améliorer

la desserte en eau potable». Il a, à ce titre indiqué que la wilaya bénéficiera «prochainement» d'un forage d'un débit de 20 litres/seconde à Besbes, et d'autres à Sidi Abed (23 l/s), Boutheldja (13 l/s), Asfour 9 l/s) et El Tarf (12 l/s). Le directeur des ressources en eau a, par ailleurs, fait savoir

que la wilaya d'El Tarf a bénéficié d'une subvention globale de 130 millions de dinars, dans le cadre du Fonds national de l'eau, destinée à renforcer la ville d'El Kala et diverses zones d'ombre, à l'image de Fartita, Lafhis et Bouamra. Un dispositif portant sur l'amélioration de la desserte en eau potable a été, d'autre part, mis en place par la direction de l'Algérienne des eaux (ADE) pour «assurer un meilleur approvisionnement de la wilaya en eau potable», a déclaré son directeur, Djamel Belaid. Cinq (5) conventions cadres portant acquisition d'équipements et de pièces de rechange ont été ainsi signées pour faciliter les interventions d'urgence, a-t-il souligné. Tout en signalant que les créances de l'ADE sont estimées à 830 millions de dinars, la même source a indiqué que 13 communes de la wilaya d'El Tarf bénéficient d'une desserte quotidienne, six (6) autres sont approvisionnées à raison d'un jour sur deux et le reste un jour sur cinq. Toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour améliorer l'approvisionnement des 24 communes de cette wilaya côtière dont les besoins en eau potable se font ressentir davantage durant la saison estivale, marquée par un afflux considérable de touristes, a rappelé le directeur de l'ADE.

R.R./APS

INCUBATEUR DE L'UNIVERSITÉ BLIDA 1 3^e édition du Concours «IbtikarUp» demain et après-demain

L'incubateur de l'université Blida 1 organise les 16 et 17 du mois en cours la 3^e édition du Concours des meilleurs porteurs de projets innovants 2021 «IbtikarUp», a-t-on appris dimanche auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur. Cette compétition, prévue mercredi et jeudi prochains, est ouverte aux étudiants et diplômés porteurs de projets innovants, a indiqué à l'APS le directeur adjoint chargé de la formation auprès de l'incubateur de l'université Blida 1 Lyès Saoudi. Il a signalé l'inscription, à ce jour, de plus d'une trentaine de participants porteurs d'idées innovantes qui feront l'objet durant les deux prochains jours d'une première opération de sélection d'une quinzaine de projets qui se disputeront les cinq premières places les habilitant à intégrer l'incubateur. Selon le même responsable, cette 3^e édition du genre offre l'opportunité aux projets sélectionnés d'être concrétisés, en bénéficiant d'un accompagnement pour devenir une start-up. L'objectif étant d'ancrer une culture de l'entrepreneuriat et de la start-up, chez les jeunes étudiants, a-t-il ajouté. «Le monde est désormais tourné vers l'entrepreneuriat et la start-up, l'université ne se contente plus de former des étudiants diplômés aptes à intégrer le monde du travail, mais les prépare à créer leurs propres start-up», a-t-il expliqué, en outre. M. Saoudi a souligné l'ouverture de ce concours, inscrit



dans le cadre de la «mise en application du concept d'une université fondée sur l'innovation et non la reproduction», aux étudiants et diplômés de toutes les spécialités, signalant l'inscription, à ce jour, d'étudiants en sciences technologiques, agronomie et médecine. Les porteurs de projets qui seront sélectionnés intégreront l'incubateur de l'université qui leur assurera un accompagnement en vue de concrétiser leurs idées, tant au volet formation que financement. A noter que la 2^e édition de ce concours a vu, l'année dernière, la sélection de cinq projets innovants, actuellement en cours de mise en œuvre, au niveau de l'incubateur de

l'université de Blida. Ces projets sont notamment relatifs à la gestion et l'économie de l'eau, à travers un système de télé-contrôle de la gestion de l'eau en entreprise et au niveau des foyers. Un autre projet porte sur la création d'un appareil assurant une plus longue préservation d'organes et du sang durant leur transport, alors qu'une autre idée propose une méthode de traitement des déchets médicaux sans leur incinération. «Ces projets innovants sont au diapason des besoins exprimés par le marché national. Leur mise en exploitation apportera une valeur ajoutée à l'économie nationale», a estimé le même responsable.

PRÉVENTION CONTRE
LES INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

Vers la création d'ateliers à Tissemsilt

La direction du Commerce de la wilaya de Tissemsilt envisage de créer des ateliers de prévention contre les risques d'intoxications alimentaires, a-t-on appris dimanche du chargé d'information à la direction, Ahmed Abbès. Les ateliers seront créés au niveau d'établissements scolaires, de formation, culturels, juvéniles et à l'université de Tissemsilt dans le cadre de la consolidation de la culture pour une consommation saine, a indiqué M. Abbas, en marge de la cérémonie du lancement d'une campagne de wilaya de sensibilisation du consommateur sur les intoxications alimentaires. L'initiative porte sur l'élaboration des programmes de sensibilisation en donnant des cours, des conseils et des orientations en vue d'éviter des intoxications alimentaires, en plus d'impliquer les élèves, les stagiaires, les jeunes et les étudiants dans des actions de sensibilisation des consommateurs en programmant des concours et des rencontres liés à ce sujet. Les ateliers de prévention contre les risques d'intoxications alimentaires seront encadrés par des adhérents de l'association de wilaya de défense des droits du consommateur et son environnement et de l'association «El Aman» de protection du consommateur avec l'aide de cadres de la direction du Commerce, a-t-on précisé. La journée inaugurale de la campagne, organisée à l'initiative de la direction du Commerce en collaboration avec les deux associations précitées au niveau de la chambre d'industrie et de commerce «Ouarsenis», a été marquée par des expositions d'affiches et la distribution de dépliants mettant en exergue les missions et activités des instances liées au secteur du commerce et de partenaires. Le programme de la campagne de trois mois comporte l'organisation de portes ouvertes, de journées d'information et de réunions de proximité de sensibilisation au niveau de places publiques, de centres commerciaux, des résidences universitaires et d'établissements de formation. A l'occasion, des conférences et des journées d'études ont été programmées sur des thèmes abordant la prévention contre les intoxications alimentaires, la consommation rationnelle, la réduction de l'utilisation du sel, du sucre et des produits gras dans les plats, outre des sorties aux marchés et locaux commerciaux pour la sensibilisation sur la prévention contre l'intoxication alimentaire avec l'implication d'imams et animation d'émissions radios, a ajouté M. Abbès.

EL BAYADH

Du matériel d'irrigation pour les agriculteurs

Une enveloppe financière de l'ordre de 70 millions DA a été consacrée pour doter les agriculteurs de la wilaya d'El Bayadh de matériel d'irrigation agricole, a-t-on appris hier auprès de la direction des services agricoles (DSA). Le chef de bureau organisation de la production et appui technique, Omar Rimes a indiqué, à l'APS, que cette enveloppe a été débloquée récemment dans le cadre du Fonds national du développement agricole pour l'extension des périmètres irrigués à travers les communes de la wilaya, notamment ceux réservés à différentes variétés de céréales pour augmenter la production dans cette filière agricole stratégique. La DSA vise, à travers ce programme, à atteindre une superficie irriguée estimée à 7.500 hectares durant la saison agricole prochaine 2021-2022, soit une augmentation de 1.500 ha, a-t-on souligné. Il sera procédé prochainement à l'étude des dossiers des agriculteurs désireux bénéficier de ce soutien pour leur permettre d'acquérir le matériel et l'équipement nécessaires, notamment en ce qui concerne l'irrigation par pivot qui contribue grandement à économiser l'eau et augmenter le rendement, a-t-on fait savoir. A rappeler qu'une enveloppe financière de 150 millions DA a été allouée l'an dernier dans le cadre du même programme, dont ont bénéficié plus de 400 agriculteurs. Une partie importante de cette cagnotte a été réservée pour l'acquisition du matériel d'irrigation. Le soutien de ces agriculteurs en équipements d'irrigation a contribué à augmenter les terres irriguées, cette saison, de 700 hectares, pour atteindre une superficie globale irriguée dans la wilaya d'El Bayadh de 6 000 ha, selon la même source.

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS À MASCARA

830 agents mobilisés

La direction de la protection civile de la wilaya de Mascara a mobilisé 830 agents dans le cadre de la campagne de lutte contre les feux de forêts pour la prochaine saison estivale, a-t-on appris lundi de ses services. Selon le chargé d'information à la direction précitée, le lieutenant Tahar Mehenni, ces agents sont répartis en équipes permanentes et saisonnières à travers les communes de la wilaya, notamment celles disposant d'un couvert végétal dense. D'importants moyens matériels sont mobilisés cette saison dont 41 camions d'extinction et divers matériels, de même que des agents et du matériel relevant de la conservation des forêts de la wilaya et des communes qui fournissent des véhicules, des tracteurs et des citernes d'eau. La direction de la protection civile de la wilaya de Mascara a installé, au début du mois de juin en cours, trois équipes dotées d'équipements de lutte contre les feux de forêts au niveau de la forêt Moulay Ismail dans la commune de Oggaz, la forêt de Nesmoth dans la commune qui porte ce nom et la forêt de Menaouer située entre les wilayas de Mascara et de Relizane, a-t-on fait savoir. Le couvert végétal de la wilaya de Mascara s'étale sur une superficie de 90.000 hectares dont 40 pour cent constitués de forêts et d'arbres, 50 pour cent de maquis et de broussailles et 7 pour cent d'arbustes plantés dans le cadre du programme de reboisement de la conservation des forêts.

LUTTE CONTRE LA COVID-19 À JIJEL

Début de la vaccination dans les espaces ouverts

La campagne de vaccination contre la Covid-19 dans les espaces ouverts a été lancée, dimanche, à Jijel, suscitant un intérêt mitigé des citoyens. «L'opération a pour objectif de cibler le plus grand nombre de citoyens en vue de renforcer leur immunité et vaincre cette épidémie», a déclaré à l'APS Fatima Bouhrith, médecin responsable de l'opération, en marge de l'ouverture d'un espace de vaccination sur la Place Khecha Ahcène dans la cité Village Moussa, au centre-ville. Selon la même praticienne, l'opération s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de vaccination en dehors des structures de santé dans le but d'élargir la vaccination, la rapprocher des citoyens et toucher toutes les catégories sociales. Deux grandes tentes ont été dressées, à cet effet, au niveau de cet espace public, où un staff médical assure la consultation préalable des citoyens désirant se faire vacciner, et ce, à travers la mobilisation de tous les moyens logistiques nécessaires, a ajouté la même source. Deux vaccins sont utilisés, selon la même source qui a précisé que l'Astra Zeneca a été réservé aux plus de 50 ans n'ayant pas de maladies chroniques nécessitant des médicaments anticoagulants, tandis que le vaccin Sinovac est destiné aux moins de 50 ans. Le chef du service prévention de la direction locale de la santé, Bilal Daâs, a indiqué de son côté qu'un nouveau lot de plus de 12.000 doses de vaccins sera reçu demain, lundi, par la wilaya. Pour rappel, la wilaya de Jijel a reçu depuis le lancement de la campagne de vaccination contre la Covid-19 en février dernier, à ce jour, 12 150 doses de quatre vaccins.

NOUVELLE ZONE D'ACTIVITÉS DE BOUTLÉLIS ORAN Les travaux de viabilisation tirent à leur fin

Les travaux de viabilisation de la nouvelle zone d'activités de Boutlélis, à l'ouest d'Oran, ont atteint un taux d'avancement de plus de 95 pour cent, a-t-on appris hier du directeur de l'industrie de la wilaya, Farid Djaballah.

Selon M.Djaballah, les travaux de viabilisation de la zone d'activités de Boutlélis, dédiée à l'agro-alimentaire et au secteur pharmaceutique et s'étendant sur une superficie de 19,21 hectares, sont pratiquement achevés, ajoutant que les travaux de raccordement au réseau électrique sont en cours et seront achevés dans une vingtaine de jours. A ce propos, il a fait savoir que la direction de l'industrie a signé une convention avec Sonelgaz pour le raccordement d'une trentaine d'entreprises en cours de réalisation (deux sont en exploitation), doté d'une enveloppe de 61 millions DA.

Pour la voirie, une réévaluation financière a été faite pour le parachèvement des travaux restants, selon le même responsable, qui a souligné, en ce qui concerne la zone d'activité de Oued Tlélat, que les travaux d'alimentation en eau potable, de même que ceux liés à l'assainissement sont achevés, avec à la clef la réalisation d'une station de relevage par les services de l'hydraulique.

Une convention a été signée avec Sonelgaz pour son alimentation en énergie électrique, a-t-il ajouté, annonçant qu'une sortie est programmée pour hier lundi avec les services de l'hydraulique, de la daïra de Oued Tlélat et des directions de l'environnement et de l'industrie



pour s'enquérir de visu de l'opération de raccordement de la station de relevage. Par ailleurs, le même responsable a affirmé que 10 nouvelles zones d'activités dont une industrielle, inscrites au titre du programme 2016, sont concernées par la réhabilitation, faisant savoir que l'étude réalisée par le bureau d'études URBAT de Tiaret a été présentée mercredi dernier par la direction des travaux publics de la wilaya d'Oran. Il s'agit d'une étude d'exécution pour le lancement de l'opération de viabilisation de ces zones dont trois, en

pour s'enquérir de visu de l'opération de réhabilitation de la station de relevage. Par ailleurs, le même responsable a affirmé que 10 nouvelles zones d'activités dont une industrielle, inscrites au titre du programme 2016, sont concernées par la réhabilitation, faisant savoir que l'étude réalisée par le bureau d'études URBAT de Tiaret a été présentée mercredi dernier par la direction des travaux publics de la wilaya d'Oran. Il s'agit d'une étude d'exécution pour le lancement de l'opération de viabilisation de ces zones dont trois, en

R. R./APS

ZONE HUMIDE DE OUM GHELLAZ (ORAN)

Des dizaines de carpes retrouvées mortes

La zone humide Oum Ghellaz dans la daïra d'Oued Tlélat (wilaya d'Oran) a enregistré depuis vendredi dernier la mort de dizaines de carpes, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de l'environnement. Des cadres de la Direction de l'environnement se sont déplacés samedi sur site, pour constater de visu ce phénomène, devenu récurrent au début du mois de juin depuis 2019 et la mort de dizaines de carpes, seule espèce de poissons vivant dans cette zone humide, a indiqué la directrice de wilaya de l'environnement, Samira Dahou. Le nombre de poissons morts est estimé à environ 100 contre plus de 400 l'an dernier, a-t-elle détaillé, soulignant qu'il s'agit de gros poissons dont la taille est estimée à environ 30 centimètres. «Le mystère entoure toujours les causes de la mort des poissons», a-t-elle déclaré, citant un nombre de facteurs qui pourraient conduire à leur mort, partant d'un constat que le lac est pollué car il reçoit une grande quantité d'eaux usées et même des déchets industriels. D'autre part, le phénomène se produit au début de la saison estivale, lorsque le niveau d'eau baisse et l'oxygène diminue. De son côté, le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya d'Oran, Houari Kouissem, a souligné que «le phénomène pourrait être purement biologique, car les carpes vivent seules dans le lac, sans avoir une autre espèce de poisson». Il a ajouté que les poissons vivent jusqu'à ce qu'un facteur naturel vienne mettre fin à leur cycle de vie, comme une baisse du niveau d'eau par exemple, basant sa conclusion sur le fait que les poissons matures de grande taille sont les seuls à périr. Les petits s'enfoncent



quant à eux dans les profondeurs à la recherche d'oxygène. A noter que la pêche à la carpe est interdite dans le lac Oum Ghellaz depuis 2014 en raison de la pollution. Des solutions sont à l'étude actuellement, pour réduire ce phénomène sur plusieurs plans, par les directions de l'environnement, de la pêche et des ressources halieutiques et l'Université d'Oran. Une station d'épuration des eaux usées devra également être achevée à Oued Tlélat après la levée du gel sur le projet depuis quelques mois, a-t-on fait savoir.

REPUBLIQUE ALGER EN NE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE

Ministère de la santé et de la population et de la réforme hospitalière
 Direction De La Santé et de la Population De La wilaya De Bouira
 Etablissement Public Hospitalier De Sour- El- Ghozlane

Avis de recrutement

L'Etablissement public Hospitalier de Sour-El-Gozlane lance un concours de recrutement dans les grades suivants :

Grade	Mode de recrutement	Conditions de participation	Spécialités demandées	Nombre de postes	Lieu d'affectation	Autres conditions
Médecin Généraliste	Concours sur Titre	Diplôme Doctorat en Médecine	Médecine générale	03	L'établissement public Hospitalier de Sour-El-Ghozlane	/

DOSSIER DE RECRUTEMENT :

- Demande manuscrite
- Copie de la carte nationale
- Copie du Diplôme requis
- Copie de Relevé de note des années d'étude
- Fiche de renseignement retiré de l'établissement et remplie par le candidat
- Attestation de travail (CID , C I P ...)
- Les candidats admis au résultat final doivent compléter leur dossier par:
 - Une copie de situation vis-à-vis service nationale
 - Extrait de naissance
 - Certificat médical Phtisio-Médecine
 - 4 Photos d'identité

Le dossier doit être déposé ou transmis à Monsieur le Directeur de l'Etablissement Public Hospitalier De Sour- El- Ghozlane, Rue Klefouni Ali, Sour- El- Ghozlane, Wilaya de Bouira. La date limite de dépôt des offres dossiers est fixée de Quinze (15) jours Ouvrables à compter de la date de la première apparition dans la presse écrite. Observation : tous dossier incomplet ou hors délai sera rejeté.

CRÉSUS # 666 DU MARDI 15 JUIN 2021 -ANEP 2116010856

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

LA DENOMINATION DU SERVICE CONTRACTANT: DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE MILA.

ADDRESS: Cité BOUJOUT MILA

LE NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF): 40801500043003

La direction des travaux publics de la wilaya de Mila, lance conformément aux articles (39, 40, 42,44) du décret présidentiel N°15-247 du 02 DHOU EL HIDJA 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des Marchés publics et des délégations de service public un:

Appel d'offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales.

OBJET D'OPERATION: Entretien des Chemins communaux sur 33.200 Kms (Tranche 2020).

Projet:

Lot n° 05: Entretien Chemin communal reliant TASSADANE HADDADA -CHOUARFA- limite 500m sur 05Kms

- Les conditions d'éligibilité ou de présélection: Seules les entreprises qualifiées en catégorie 04 et plus activité principale « Travaux Publics

- La liste sommaire des pièces exigées avec un renvoi:

= Dossier de candidature:

- 1- La déclaration de candidature dûment remplie, datée et signée.
- 2- La déclaration de probité dûment remplie, datée et signée.
- 3- déclaration de sous-traitant (s'il y'a lieu).
- 4- Extrait de rôle apuré et ou à échéancier (non inscrit aux Fichiers nationale des fraudeurs, signé par les services des impôts - valide).
- 5- Registre de commerce électronique.

= Offre technique:

- 1- La déclaration à souscrire dûment renseignée, datée et signée.
 - 2- Le cahier de charge signé, daté et paraphé, portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
 - 3- Note technique justificative dûment renseignée, datée et signée.
- = Offre Financière:**
- 1- La lettre de soumission dûment remplie, datée et signée.
 - 2- Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli, daté et signé.
 - 3- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli, daté et signé.

= La durée de préparation des offres: La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours.

= Lieu de retirer le cahier de charge: Les Entreprises intéressées peuvent retirer le cahier de charge auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de MILA "Service de l'Entretien et de l'Exploitation des Infrastructures de Base" site à Cité BOUJOUT MILA.

= Lieu de dépôt des offres: Les offres devront être déposées au niveau de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de MILA (Secrétariat du Directeur) site à Cité BOUJOUT MILA.

La date et l'heure limites de remise des offres est fixé au Dixième (10) jour de (8 h à 12 h) à compter de la parution du 1er avis. L'ouverture des plis se fixe en séance publique le même jour, à 14H00.

Tous les soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des offres.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

= La durée de validité des offres: La durée de validité des offres est de trois (3) mois augmentée de la durée de préparation des offres.

Le service contractant est tenu de notifier le marché au soumissionnaire retenu, avant l'expiration du délai de validité des offres, dans le cas, où le service contractant n'est pas en mesure d'attribuer le marché et le notifier avant l'expiration du délai de validité des offres, il peut le proroger, après accord des

soumissionnaires concernés, dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire.

= La caution de soumission: Non concerné.

= La présentation des offres: Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » ou « offre technique » ou « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans Une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres appel d'offres n° l'objet de l'appel d'offres ».

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

CRÉSUS # 666 DU MARDI 15 JUIN 2021 -ANEP 2116010933

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
 Circonscription Administrative de Dar El Beida
 Commune de Bab Ezzouar
 N° : 14858 / 2021
 55/0108/2021

Bab Ezzouar le

MISE EN DEMEURE

- **PROJET:** Etude et Suivi travaux d'aménagement urbain à la cité frères bassici -BAB EZZOUAR
- **Bureau d'étude:** NEI/DECART engineering and concept.

- Vu le contrat N° 13/2020 approuvé le 17/08/2020 relatif aux prestations susvisées.
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°2456/SP/2020 du 18/10/2020.
- Suite à l'avertissement qui vous a été adressé sous le numéro 1259/SP/2021 daté le 18/05/2021 à/s absence successives pour assister aux réunions au niveau du siège de l'APC.
- Suite à votre dépôt du dossier (phase A⁰¹) en date du 27/05/2021 comprenant (1) un exemplaire -plans d'aménagement

PAR PROPOSITION DU SECRETAIRE GENERAL DE LA COMMUNE

Le Bureau d'étude BFT/DECART engineering and concept, ORIOUCH Amin domiciliée au hay el hadz n° 193 - Chorfa- CHIEF, est mis en demeure, dans un délai de trois (03) jours à compter de la première publication de la suivante mise en demeure dans les quotidiens nationaux, pour :

- Se conformer aux clauses du contrat notamment l'article n°04 page 16.
- Rattraper le retard enregistré jusqu'à présent.

le maire de l'ouvrage (APC de Bab EZZOUAR) a le droit de prendre les mesures administratives et réglementaires contre le bureau d'étude.

CRÉSUS # 666 DU MARDI 15 JUIN 2021 -ANEP 2116010984

BURKINA FASO

Cinq personnes libérées après trois mois de captivité

Cinq personnes dont quatre agents de santé enlevés il y a trois mois à Mansila, dans la province burkinabè du Yagha (nord), ont été libérées dimanche par leurs ravisseurs, a rapporté hier l'Agence d'information du Burkina (AIB). Des hommes armés non identifiés, avaient enlevé le 18 mars dernier les quatre agents de santé, dont un infirmier chef de poste, un agent itinérant de santé, un infirmier et un ambulancier, ainsi qu'un jeune de la commune de Mansila, située à 45 km du chef-lieu de la province Sebba, selon l'AIB. Ils ont été libérés dans la nuit du 12 au 13 juin, à proximité du village de Tiabagou, à 13 km au sud-est de Mansila, selon l'agence de presse.

LÉGISLATIVES PARTIELLES EN CÔTE D'IVOIRE

Le parti au pouvoir remporte 3 sièges sur 6

Le Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix en Côte d'Ivoire, (RHDP, parti au pouvoir), a obtenu trois sièges sur six aux élections législatives partielles du 12 juin courant, selon les résultats publiés hier par la Commission électorale indépendante (CEI). Le RHDP a remporté les sièges de Ouaninou (nord), Mankono (nord) et Séguéla (nord-ouest), précise la même source. Le siège de Grand Béreby (sud-ouest) revient à la coalition de l'opposition, celui de Gueyo (sud-ouest) a été remporté par le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI, parti de l'ancien président Henri Konan Bedié) et le dernier siège, celui de Jacquenville (sud) a été remporté par un indépendant. Les résultats du vote lors des législatives du 6 mars dernier avaient été annulés à Ouaninou, Jacquenville, Gueyo et Grand Béreby pour des irrégularités. A Séguéla et Niakara les élections ont été reprises à cause du décès de deux candidats dont l'ex-Premier Ministre Hamed Bakayoko. Avec ces résultats, la répartition des sièges à l'Assemblée nationale se présente comme suit : le Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) : 139 sièges, 91 sièges pour l'opposition et 25 sièges pour les indépendants, selon la même source.

EGYPTE

12 peines de mort confirmées pour des Frères musulmans

Douze peines de mort prononcées en Egypte contre des membres des Frères musulmans, dont deux leaders de la confrérie islamiste, ont été confirmées par une cour égyptienne, a indiqué hier à l'AFP un responsable judiciaire.

La Cour de cassation a également réduit les peines de mort de 31 autres membres de la confrérie - ayant participé en 2013 à un sit-in islamiste au Caire où des centaines de personnes avaient été tuées par les forces de sécurité - à des peines de prison à perpétuité, a précisé ce responsable. Ceux condamnés à mort étaient accusés d'avoir « armé des gangs criminels qui ont attaqué des résidents, résisté à la police et d'avoir été en possession d'armes à feu et de munitions ainsi que de matériel pour la fabrication de bombes », peut-on lire dans le jugement de la Cour. Les autres chefs d'accusation retenus incluent « le meurtre de policiers », la « résistance aux autorités » et « l'occupation et la destruction de biens publics », selon le tribunal. Ces décisions de justice ne peuvent faire l'objet d'appels, a souligné le responsable judiciaire. Les Frères musulmans, aujourd'hui considérés comme une organisation « terroriste », ont été rayés du paysage politique en 2013, après le bref mandat d'un an de l'un des leurs, Mohamed Morsi. Premier président élu démocratiquement après la révolte populaire de 2011, Morsi avait été destitué par l'armée, alors dirigée par le maréchal Abdel Fattah al-Sissi - devenu depuis président -, à la faveur de manifestations de masse. L'affaire, qui remonte à 2013 et est



connue localement comme l' « affaire de la dispersion du sit-in de Rabaa », comptait initialement plus de 600 accusés. Rabaa fait référence à une place de l'est du Caire où les forces de sécurité avaient violemment attaqué et tué des centaines de personnes en une seule journée lors d'un énorme sit-in islamiste appelant au retour de Morsi. En 2018, un tribunal égyptien avait condamné à mort 75 participants à ce sit-in et les autres à diverses peines de prison. Le fils de Morsi, Osama, avait été condamné à

10 ans de réclusion. La dispersion de ce rassemblement, survenue quelques semaines après la destitution de Mohamed Morsi, a été qualifiée par l'ONG Human Rights Watch de « tuerie de masse la plus importante de l'histoire moderne égyptienne ». Les autorités avaient à l'époque indiqué que les membres des Frères musulmans étaient armés et que l'opération de dispersion était une opération relevant du contre-terrorisme.

R. I./AFP

TUNISIE

L'ONU s'inquiète des « exactions policières »

L'ONU a fait part hier de son inquiétude face à la multiplication des violences policières en Tunisie et pressé les autorités de lancer des enquêtes et sanctionner les auteurs de ces exactions. Parmi ces violations, le bureau du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH) en Tunisie cite dans un communiqué la mort le 8 juin d'un jeune homme dans des circonstances encore non élucidées, à la suite de son arrestation par la police dans le quartier populaire de Sidi Hassine à Tunis. Cette mort suspecte a été suivie par des troubles dans ce même quartier et dans la foulée « des vidéos troublantes ont circulé sur les réseaux sociaux le 9 juin montrant des membres des forces

de sécurité intérieure, dont l'un est cagoulé et équipé d'un fusil automatique, en plein jour, dans la rue et devant témoins, qui semblent être en train de déshabiller de force et molester un jeune homme mineur à terre », précise l'ONU. « Ces violations graves et répétées depuis le début de l'année révèlent des dysfonctionnements continus au sein des services de sécurité intérieure dont la résolution exige une volonté infaillible tant des pouvoirs exécutif que judiciaire », estime l'ONU. Le Haut-Commissariat exhorte les autorités à « initier sans délai des enquêtes administratives et judiciaires transparentes, indépendantes et promptes pour chacune de ces allégations », ajoute le texte. Pour l'ONU,

« la sanction effective des responsables de ces violations marquera la fin de l'impunité des personnes dépositaires de la force publique qui pensent pouvoir s'absoudre du respect de la loi tunisienne et de l'Etat de droit ». En Tunisie, plus de dix ans après la fin du régime policier de Zine el Abidine Ben Ali, les forces de sécurité ne jouissent plus d'un pouvoir discrétionnaire, mais n'ont été que peu réformées depuis. Leurs abus sont rarement l'objet de poursuites judiciaires. La Commission suprême des droits de l'Homme, instance constitutionnelle indépendante en Tunisie, a averti jeudi que de telles exactions risquaient de miner « la confiance dans l'Etat et ses institutions ». AFP

AUTORITÉ PALESTINIENNE

L'ère Netanyahu était « l'une des pires périodes »

Le Premier ministre palestinien Mohammed Shtayyeh a estimé hier que le départ de Benjamin Netanyahu du pouvoir marquait « la fin d'une des pires périodes du conflit » israélo-palestinien, au lendemain de l'intronisation d'un nouveau gouvernement en Israël.

« Le départ du Premier ministre israélien après 12 ans au pouvoir marque la fin d'une des pires périodes dans l'histoire du conflit israélo-palestinien », a affirmé Mohammed Shtayyeh avant la réunion hebdomadaire du gouvernement à Ramallah,

en Cisjordanie occupée. « Nous ne considérons pas ce nouveau gouvernement comme moins mauvais que le précédent », a déclaré M. Shtayyeh qui a « condamné les annonces du nouveau Premier ministre Naftali Bennett de soutenir les colonies israéliennes ». Le nouveau Premier ministre israélien, Naftali Bennett, est un représentant de la droite radicale et est proche des colons israéliens, qu'il a autrefois représentés au sein d'une organisation. Environ 475 000 Israéliens vivent en Cisjordanie dans des colonies jugées illégales par le droit internatio-

nal. Plus de 2,8 millions de Palestiniens vivent aussi sur ce territoire palestinien occupé depuis 1967 par Israël et où siège l'Autorité palestinienne. A Al Qods, autre territoire palestinien occupé par Israël, 210 000 colons israéliens vivent auprès de plus de 300 000 Palestiniens. « Le nouveau gouvernement (israélien) n'a pas de futur s'il ne prend pas en considération l'avenir du peuple palestinien et ses droits légitimes », a encore déclaré M. Shtayyeh hier. Dimanche, le Parlement israélien a approuvé à 60 voix pour et 59 contre le gouverne-

ment du « changement », une coalition hétéroclite de huit partis dont l'ambition était de chasser du pouvoir Benjamin Netanyahu, Premier ministre le plus pérenne de l'histoire d'Israël. Le mouvement islamiste Hamas, au pouvoir dans l'enclave palestinienne de Gaza sous blocus israélien, a, lui, indiqué que le nouveau gouvernement ne changeait « rien » à ses relations avec Israël, alors qu'un cessez-le-feu a mis fin le 21 juin à une guerre sanglante entre les deux ennemis.

AFP

PSORIASIS AUX ONGLES

Traitement, vernis, est-ce contagieux ?

Le psoriasis est une maladie de peau qui peut toucher les ongles. Ils prennent alors un aspect différent, s'épaississent, se décollent et des fissures peuvent apparaître. Quels traitements ? Peut-on mettre du vernis ? Est-ce contagieux ?

Le psoriasis est une maladie auto-inflammatoire chronique, qui peut donner des lésions sur la peau, les muqueuses, le cuir chevelu, les articulations... Mais aussi sur les ongles. Le psoriasis n'est pas la seule maladie de peau à pouvoir se manifester sous les ongles : "Toutes peuvent y apparaître."

A QUOI ÇA RESSEMBLE ?

Le psoriasis des ongles peut se manifester de différentes façons :

Les ongles prennent un aspect différent : On observe des minuscules petits puits à la surface de la tablette unguéale, ce qui donne l'aspect d'un dé à coudre. Il y a comme des traits sur l'ongle.

-La tablette unguéale, c'est-à-dire la surface plane de l'ongle (composée de kératine) s'épaissit.

-Un décollement au niveau du bout de l'ongle.

-Il s'y associe souvent une pulpite, c'est-à-dire une inflammation du bout des doigts, qui est très douloureuse. Il y a parfois des fissures associées.

Plus rarement, on observe de l'arthrite des doigts. Le psoriasis est une maladie inflammatoire généralisée, c'est-à-dire qu'elle n'est pas limitée à la peau. Elle peut aussi toucher les articulations, y compris celles des doigts. Lorsqu'il y a du psoriasis au niveau des ongles, il y a souvent de l'arthrite.

QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE PSORIASIS ET MYCOSE DES ONGLES ?

Le psoriasis est une maladie inflammatoire, qui peut se transmettre génétiquement. Elle est non-infectieuse et non-contagieuse. La mycose de l'ongle, elle, est différente : C'est une maladie infectieuse, due à un champignon et elle peut éventuellement être contagieuse. Si le psoriasis et la mycose sont très différents, l'aspect clinique d'un ongle psoriasique et d'un ongle infecté par une mycose peut être très proche, et



qu'il est parfois impossible de différencier les deux diagnostics cliniquement. Il faut alors faire un prélèvement sous l'ongle, afin de faire une étude microbiologique, avec un examen direct et une mise en culture pendant 3 semaines. La dermatologue précise que l'état d'un ongle touché par le psoriasis peut se compliquer suite à une infection par une mycose.

QUELLES SONT LES CAUSES ?

Les causes du psoriasis des ongles sont les causes du psoriasis en général

Les causes génétiques : Il existe de nombreux gènes prédisposant au psoriasis : c'est donc une maladie en partie génétique.

Les causes environnementales : Le stress, la pollution, sont des facteurs aggravants, tout comme le sucre car ce sont des aliments qui augmentent l'inflammation dans l'organisme.

Certains médicaments peuvent aussi provoquer du psoriasis, c'est le cas des bêta-bloquants (prescrits en cas de problème cardiaque) et de certaines chimiothérapies..."

Les causes mécaniques : Les micro-traumatismes peuvent déclencher des poussées de psoriasis. Il est donc important de garder les ongles courts, et de protéger les mains par des gants lors des activités manuelles.

EST-CE CONTAGIEUX ?

Non, le psoriasis aux ongles, tout comme le psoriasis en général, n'est pas contagieux. Lorsque le psoriasis est familial, c'est pour des raisons génétiques, et non de contagiosité.

PEUT-ON METTRE DU VERNIS À ONGLES ?

Oui, vous pouvez mettre du vernis, mais un vernis basique qui se retire avec du dissolvant. Cependant, on déconseille l'application de vernis semi-permanent et ou de faux-ongles. Pourquoi ? Premièrement, le risque d'infection est plus élevé avec ce type de vernis, et l'acétone et les produits pour retirer les faux-ongles ou le semi-permanent sont trop agressifs pour un ongles atteints de psoriasis."

QUELS SONT LES TRAITEMENTS NATURELS ?

Pour réduire l'aspect du psoriasis ou le traiter de façon naturelle, les dermatologues conseillent :

- D'avoir des ongles coupés courts pour éviter le micro chocs.

- D'hydrater ses mains et ses ongles. Les patients qui souffrent de psoriasis ont souvent des problèmes de sècheresse cutanée. L'hydratation permet de restaurer la barrière cutanée et est une protection naturelle.

- De veillez à avoir un régime alimentaire sain riche en acides gras oméga 3 et oméga 6. Ces acides gras ont un effet anti-inflammatoire et hydratant pour la peau.

- Maladie inflammatoire, le psoriasis se manifeste par des plaques rouges généralement localisées sur les coudes, les genoux ou le cuir chevelu. Comment s'en débarrasser ? Plantes, tisanes, huiles essentielles... Tour des remèdes naturels efficaces contre le psoriasis.

QUELS SONT LES MEILLEURS TRAITEMENTS POSSIBLES ?

Il y a une graduation, une échelle, dans les traitements. On va d'abord essayer de traiter le psoriasis en général, et donc celui des ongles avec, en prescrivant des traitements par voie locale, c'est à dire cutanée, puis par voie orale ou via des traitements hospitaliers en fonction de la gravité de la maladie.

Les traitements locaux possibles :

- ☑ Les pommades dermocorticoïdes de classe élevée dispensées par ordonnance. En général, ils sont prescrits par un dermatologue et renouvelés par un médecin généraliste.

- ☑ Les émollients. Il s'agit d'un traitement qui sert à améliorer l'hydratation de la peau et qui limite l'évaporation de l'eau par l'épiderme.

Il est très utile car les personnes souffrant de psoriasis ont très souvent la peau sèche.

- ☑ Les vernis. Ces derniers sont utilisés pour diminuer l'épaisseur de l'ongle abimé. Ils sont de très bons compléments de traitements avec les pommades, émollients ou médicaments. Ils peuvent se trouver en vente libre.

Si les traitements par voie locale ne suffisent pas, les traitements dits "systémiques" de type rétinoïdes, ciclosporine, méthotrexate et éventuellement biothérapie peuvent être envisagés par le dermatologue. Ce sont des traitements qui vont traiter le psoriasis de façon générale, puisque les personnes qui en ont sur les ongles en ont souvent ailleurs.

Les remèdes naturels contre le psoriasis

INFUSIONS : LES MEILLEURES PLANTES

La bardane

La bardane et la pensée sauvage ont des vertus dépuratives de la peau, et stimulent le renouvellement de l'épiderme.

Ortie piquante

L'ortie piquante, également dépurative, va favoriser l'élimination des acides. Lorsqu'elle est associée à la pensée sauvage, elle améliore l'apparence de la peau. L'ortie a également un effet reminéralisant, intéressant pour les personnes sujettes au psoriasis qui ont un terrain acide, souvent associé à une moins bonne assimilation et une perte de minéraux. Pour la préparation : il existe des mélanges des plantes citées ci dessus tout prêts en herboristerie ou faire préparer le mélange par un professionnel pour un dosage juste. En tisane en infusion : mettre 1 cuillère à soupe du

mélange pour une tasse d'eau, laisser infuser 10-15 min. Boire 2-3 tasses par jour, hors des repas.

Massage : les meilleures huiles

Les huiles végétales offrent un confort non négligeable : elles apaisent et réduisent le psoriasis, ont un effet calmant et réparateur :

- L'huile d'onagre ou de bourrache (riche en oméga 3 qui soulagent en réduisant l'inflammation cutanée et réparent la peau.

- L'huile de calendula ou de millepertuis pour leurs vertus adoucissantes et cicatrisantes

En application locale et en complément, appliquer de l'aloë vera pure pour un effet émollient, cicatrisant et calmant.

Savon d'Alep

Pour se laver : utiliser un savon d'Alep. Fabriqué à base d'huile d'olive, de baies de laurier et de la soude, ce savon naturel permet de créer un film hydrolipidique sur la peau. Il permet d'atténuer la sécheresse cutanée.

EN COMPLÉMENT : 5 BONS GESTES

- Avoir une alimentation saine et équilibrée pendant une crise de psoriasis : il s'agit de supprimer les produits laitiers, les aliments acidifiants, les mauvaises graisses, les sucres raffinés, les céréales blanches (le gluten est à éviter de manière générale).

- Il faut apporter un maximum de produits frais (légumes, fruits), des sources d'oméga 3 pour leurs propriétés anti-inflammatoires, saupoudrer les préparations de levure de germe de blé et de bière à tous les repas.

- Entreprendre une cure de zinc sur 3 mois (reportez-vous aux recommandations des remèdes naturels contre l'acné).

- Favoriser la sudation pour éliminer les acides et déchets cristalloïdaux.

- Agir sur le stress.

Il existe de nombreuses méthodes pour destresser : de l'acupuncture à la sophrologie, en passant par la méditation.

Le stress est reconnu comme facteur aggravant dans l'apparition ou l'exacerbation des poussées inflammatoires du psoriasis.

PRÉCAUTIONS ET CONTRE-INDICATIONS

Les plantes médicinales possèdent leurs contre-indications :

- Ne prenez pas de la bardane si vous êtes diabétiques ou sous traitement anti diabète (effet hypoglycémiant), et si vous êtes enceinte ou allaitez.

- Évitez l'ortie piquante en cas d'œdème, de traitement anticoagulant.

- Veillez aux effets secondaires possibles de la salsepareille qui peut provoquer des troubles intestinaux bénins et une acidité gastrique.

- Le souci (calendula) est contre indiqué aux personnes allergiques aux astéracées.

- Attention également au millepertuis, il est photo sensibilisant, ne pas s'exposer au soleil.

TROISIÈME EXPOSITION DE LA BIENNALE DZIGN 2020+1

«Intramuros» habille Dar Abdelatif

«*Intramuros*», troisième exposition de la première biennale algéro-française du design, DZign 2020+1 a été inaugurée le 13 juin au niveau de Dar Abdelatif par la commissaire d'exposition Ferial Gasmi Issiakhem et Son excellence l'ambassadeur de France, François Gouyette.

Organisée par l'Institut français d'Algérie (IFA) en collaboration avec l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) et le musée d'art moderne d'Alger (MAMA), l'exposition questionne le rôle, la place et l'utilité de l'objet en tant que medium de design dans une ville de demain. Ouvert au public tous les jours jusqu'au 27 juin 2021 de 10h30 à 16h00, ce lieu abrite les «créations, installations et objets d'art et décors d'intérieur de plus de 20 concepteurs, designers et architectes», révèle la commissaire d'exposition. Invités ou sélectionnés sur appel à candidatures, avec une installation inédite des travaux de l'artiste Mahjoub Ben Bella, professionnels et étudiants de diverses formations ont pris possession des intérieurs et jardins de la mythique Dar Abdelatif pour exposer leur vision de l'intérieur algérien de demain.

S'axant sur une réflexion autour de l'objet, sa conception, son matériau et son utilisation, les concepteurs tentent de répondre aux défis du 21^{ème} siècle en alliant beauté, simplicité, durabilité et recyclage dans leurs œuvres et travaux. SEM l'ambassadeur de France, après avoir tenu à saluer les lecteurs du Journal Crésus a fait part de sa joie « d'être associé à cette biennale à travers l'institut français d'Algérie et son service de coopération ». Pour lui, « le design fait partie de la culture contemporaine au sens large et il y a en Algérie un foisonnement d'artistes dans tous les domaines ». En effet, lors de cette biennale, pas moins de 60 participants, des deux rives de la méditerranée, présenteront leurs prototypes, pour la plupart



inédits, tout au long de ce rendez-vous incontournable pour les amoureux du design, de la ville et de la nature. L'ambassadeur ad'ailleurs estimé que l'exposition est « tout à fait intéressante de par la diversité, la richesse et créativité que représentent toutes ces œuvres », et de continuer que c'est « la vocation de l'IFA d'accompagner et soutenir, dans la mesure du possible, cette scène cultu-

relle algérienne ». Ravi par la présence du chef de cabinet du ministère de la Culture et des Arts ainsi que du directeur de l'AARC, Abdelkader Bendmèche, le représentant de la diplomatie française a effectué une visite guidée des différentes installations au niveau de Dar Abdelatif qui « est une très belle œuvre architecturale en elle-même et un lieu magnifique d'exposition », souligne-

t-il. Les visiteurs de l'exposition pourront admirer, entre autres, le travail de Ryma Azzi, qui propose un mobilier d'intérieur en osmose avec et imitant la nature et son environnement. Elle a réalisé un lampadaire « imitant un flamand rose ». L'on y retrouve effectivement la posture de l'animal, sa couleur et son élégance naturelle. Composé de cuir et tanné manuellement, ce lampadaire possède la particularité de changer de couleur avec le temps au sein de l'intérieur, sans pour autant perdre en beauté ou en solidité. Mouna Boumaza & Khalil Bensalem ont créé une table d'intérieur à partir des « débris » de bois, la sciure. Voulant éviter la surconsommation de bois et la déforestation qui s'en suit, ils ont développé un procédé consistant à utiliser les restes de l'ébéniste. Ils prouvent avec brio que l'essentiel ne se trouve pas dans le matériau mais dans le travail de l'artisan, au vu du rendu impeccable de leur création. Ferial Ould Aoudia, est céramiste-sculpteuse, elle offre aux visiteurs des objets « à base de terre, d'eau et de minéral ». Elle a choisi de présenter des pièces utilitaires, blanches et immaculées « pour rétablir la clarté et la blancheur d'Alger la blanche ». Apaisant, épuré, et sobre, son univers est loin de l'ornementation. Il se veut porteur d'apaisement et de sérénité, pour le chez-soi algérien de demain. Tant d'autres concepteurs aux univers aussi vastes que colorés et complémentaires, peuplent Dar Abdelatif et sont à découvrir, tous les jours, jusqu'au 27 juin, entre 10h30 et 16 heures.

Sarra Chaoui

PROJET DE SOCIÉTÉ ET CULTURE

Protéger nos valeurs

La meilleure manière de défendre nos valeurs est de valoriser, au mieux, notre projet culturel. Et pouvoir, ainsi, répondre au mieux aux agressions extérieures qui prennent des formes sournoises et toxiques...

Lorsqu'on parle projet de société on y intègre rarement la dimension culturelle. Et pourtant sans ce segment vital, sous-jacent incontournable de toute perspective bien négociée, ce projet est voué à l'échec. Parce que lancé sans tous les préalables que nécessite pareille phase préparatoire. Car il convient de procéder par étapes successives. Et une fois toutes ces étapes réunies et rassemblées, il faut un ultime tamis et hop le tour est joué. Mais il importe tout de même que chaque étape à chaque étage au demeurant retienne toute l'attention des professionnels férus de culture et des techniciens du verbe. Puisque s'agissant de projet culturel pas question de badiner avec les concepts Et notamment ceux par trop pompeux mais qui résonnent creux. Ce qui est loin d'être et ou de ressembler à l'objectif visé : l'élévation du niveau culturel global de nature à capter l'intention du citoyen et la mobiliser au mieux. Car il serait subjectif et erroné de croire que l'Algérien lambda n'a qu'un rapport lointain à la culture en général. Et pour s'en convaincre il suffit de constater de visu l'extraordinaire rush des citoyens lors des grandioses manifestations cultu-

relles remontant, notamment, à la période ante-Covid. A l'instar de la foire internationale d'livre à la safex où chaque année affluent des quatre coins de la république des millions de citoyens avides de savoir. Et bien que s'y glissent aussi tous les revendeurs qui pensent davantage spéculations et bénéfices qu'œuvre purement d'enrichissement spirituel. Il n'empêche pareil engouement n'est plus de mise et les marchands de brochettes et de pizzas ont chassé le livre des esprits. Tandis que les espaces de lecture se rétrécissaient comme une peau de chagrin. A l'instar des salles de Cinémas livrés à la clochardisation et aux prédateurs de tous poils. Heureusement qu'avec l'avènement des nouvelles instances culturelles une tout autre stratégie a été déployée pour remettre les choses à leur place et les compétences à leur poste.

Car une ressource humaine des plus compétitives devient un impératif de tous les instants pour qui entend investir dans la qualité et aller toujours de l'avant. Dans cette optique on assiste actuellement à une double action initiée par les pouvoirs publics et suivie au plus haut niveau institutionnel : refonte des textes caducs et dépassés par la nouvelle dynamique et appel aux investisseurs privés jusque-là écartés de ce profil de projets et qui adhère désormais, sans coup férir qui plus est, à ce vent de

renouveau institutionnel et humain puisque allant de pair. Ce qui augure de lendemains assurément meilleurs et d'un nécessaire retour d'investissement attendu logiquement des investisseurs engagés dans cette œuvre salutaire et non moins grandiose. Car il faut sortir au plus vite et au mieux des fameuses gargotes et fast-food prétendument destinés quelque part à absorber une partie du chômage des jeunes à l'état endémique. Et les projets inscrits à l'ordre du jour des deux chambres sinon avalisés au

préalable par la chefferie du gouvernement s'annoncent porteurs des plus belles espérances pour la culture, démontrant ainsi, autant son importance et son caractère prioritaire dans la préservation et la dépollution mentale du micro et macro-environnement. Et particulièrement à l'heure de cette mondialisation qu'il urge de contrer car pernicieuse et attentatoire en bout de piste à nos valeurs essentielles. A bon entendeur salut...

Amar Zentar

Décès du poète et traducteur irakien Saadi Youssef à l'âge de 87 ans

Le grand poète irakien Saadi Youssef est décédé, dimanche matin à Londres, à l'âge de 87 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de sources médiatiques.

Né en 1934 à Bassorah (Irak), le défunt est l'un des poètes arabes éminents de la deuxième moitié du 21^{ème} siècle. En 1954, il est diplômé en littérature arabe de l'Ecole de Bagdad puis entame une carrière professionnelle dans l'enseignement et la presse culturelle. Il compte plusieurs ouvrages et recueils de prose, dont "Des chansons pas pour les autres" (1960), "L'étoile et la cendre" (1960) et "Loin du premier ciel" (1970).



CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

L'ESS en route vers le titre

L'Entente compte sept points d'avance sur son dauphin, la JS Saoura.

La 25e journée du championnat de Ligue 1 de football a été profitable au leader, l'ES Sétif, brillant vainqueur (3-0) du Paradou AC à Alger où son poursuivant, la JS Saoura, a laissé des plumes, en s'inclinant face au MC Alger (1-0), qui renoue enfin avec le succès. L'Entente compte sept points d'avance sur son dauphin, la JS Saoura, et prend une sérieuse option pour le titre. Mais, la direction sétifienne doit trouver des ressources financières et régulariser Kouki et ses troupes pour conserver cette dynamique de bons résultats jusqu'à la fin du championnat. Kouki a poussé un coup de gueule à la fin du match contre le PAC et appelé les dirigeants du club à assumer leur responsabilité. Ces derniers ont versé trois primes de matchs aux camarades de Karaoui, sans salaire depuis plusieurs mois (7 pour certains d'entre eux). Le CR Belouizdad qui a deux matchs retard à jouer, peut revenir dans la course au titre, au même titre que le MCA qui a également un match retard à disputer au 5-Juillet face au PAC. Il est à noter que cette 25e journée a été tronquée des deux affiches CSC-CRB et NAHD-USMA. Le choc CSC-CRB est programmé par la LFP pour le 23 juin, alors que la 26e journée est fixée au 18 et 19 juin. Cette 26e journée sera amputée du Classique entre l'USMA et la JSK, reporté à une date ultérieure, en raison des deux demi-finales de la Coupe de la CAF que disputeront les Canaris les 20 et 27 juin contre les Camerounais du Coton Sport.

L. B.



Résultats de la 25e journée :

O Médéa - NC Magra	0-0
JSM Skikda - WA Tlemcen	1-2
MC Alger - JS Saoura	1-0
JS Kabylie - US Biskra	1-1
Déjà joués:	
CA Bordj Bou Arreridj - AS Aïn M'lila	2-0
USM Bel-Abbès - ASO Chlef	2-1
Paradou AC - ES Sétif	0-3
RC Relizane - MC Oran	2-1
CS Constantine - CR Belouizdad	(reporté)
NA Hussein-Dey - USM Alger	(reporté)

Programme de la 26e journée :

Vendredi 18 juin :

AS Aïn M'lila-CS Constantin 17h00
ASO Chlef-NA Hussein Dey 17h45

Samedi 19 juin :

CR Belouizdad - Paradou AC 17h00
NC Magra - USM Bel Abbès 17h00
WA Tlemcen - O Médéa 17h00
MC Oran - MC Alger 17h00
ES Sétif - CA Bordj Bou Arreridj 17h45
JS Saoura - JSM Skikda 20h00

US Biskra - RC Relizane 20h00
USM Alger - JS Kabylie (reporté)

Le classement général :

Club	Pts	J	
1). ES Sétif	53	25	
2). JS Saoura	46	25	
3). MC Oran	44	25	
4). CR Belouizdad	43	23	
5). JS Kabylie	42	24	
6). USM Alger	39	24	
-). MC Alger	39	24	
8). O. Médéa	38	25	
-). CS Constantine	36	24	
10). Paradou AC	34	24	
11). AS Aïn M'lila	31	25	
12). US Biskra	28	25	
13). ASO Chlef	27	25	
14). RC Relizane	26	25	
15). WA Tlemcen	24	25	
-). NC Magra	24	25	
17). NA Hussein-Dey	21	24	
-). USM Bel-Abbès	21	25	
19). CABB Arreridj	17	25	
-). JSM Skikda	17	25	

RC RELIZANE

14 joueurs boudent la reprise

Quatorze joueurs ont manqué la reprise des entraînements du RC Relizane pour protester contre la non-régularisation de leur situation financière. En course pour le maintien, le "Rapid" reste sur deux bons résultats après avoir accroché le MC Alger en déplacement (2-2) et battu le MC Oran (2-1) à domicile lors de la précédente journée. Deux performances ayant permis aux protégés de Cherif El Ouezzani de respirer après s'être vu défalqués 3 points pour avoir aligné un joueur sous le coup d'une suspension face à 'ÆES Sétif. Occupant la 14e place avec 26 points, le "Rapid" ne s'est toujours pas tiré d'affaire dans la course au maintien, ce qui a mis en colère son coach après avoir constaté l'absence de plusieurs joueurs à l'entraînement. Cherif El Ouezzani s'était dit, dans ses déclarations à la presse à l'issue du match face au MCO "conscient de la difficulté de la tâche qui attend (son) équipe pour éviter la relégation", incitant ses joueurs à "travailler davantage pour se mettre à l'abri". Le boycott des joueurs intervient au moment où l'équipe doit préparer un périlleux déplacement à Biskra où elle aura fort à faire à l'USB, un sérieux concurrent au maintien, samedi prochain dans le cadre de la 26e journée. Cherif El Ouezzani, qui a déjà déposé un préavis de démission à cause des problèmes que vit le club et la détérioration de ses rapports avec certains joueurs cadres, attend l'intervention du président Mohamed Hamri pour remettre de l'ordre dans la maison et éviter au RCR de connaître le même scénario de 2016. A l'époque, cette équipe est rétrogradée en Ligue deux après un court passage parmi l'élite, rappelle-t-on.

MC ORAN

Madoui s'en va

La direction du MC Oran a annoncé dimanche soir le départ de son entraîneur Kheiriddine Madoui, quelques jours après avoir renoncé à sa première démission la semaine passée. Le club oranais a fait savoir, via sa page Facebook officielle, que les rôles techniques de l'équipe pensionnaire de la Ligue 1 de football sont confiées "provisoirement" au préparateur physique Abdellatif Bouazza. Le MCO, qui reste sur une défaite sur le terrain du RC Relizane (2-1) jeudi passé en championnat, quelques jours après une élimination à domicile en quarts de finale de la coupe de la Ligue, occupe provisoirement la troisième place au classement après 25 journées.

CHAMPIONNATS ARABES D'ATHLÉTISME

L'Algérie avec 32 représentants

La sélection algérienne d'athlétisme, forte de 32 sportifs entre messieurs et dames, a embarqué lundi pour la Tunisie, en vue de la 22e édition des Championnats arabes de la discipline, prévue du 16 au 20 juin au stade Radès de Tunis. Vingt pays ont confirmé leur participation à cette compétition, à savoir : Tunisie (organisateur), Algérie, Maroc, Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Somalie, Koweït, Qatar, Liban, Oman, Bahreïn, Yémen, Comores, Irak, Palestine, Syrie, Djibouti, Jordanie et Soudan. Les 32 athlètes concernés par cette compétition ont été conviés à effectuer un test PCR dimanche matin, pour s'assurer qu'aucun d'entre eux n'a été contaminé par le coronavirus avant le départ pour la Tunisie. De son côté, le nouveau président de la Fédération algérienne d'athlétisme, Yacine Louail, a tenu une réunion avec les entraîneurs nationaux, en présence du Directeur technique national, Abdelkrim Sadou, et Khalil Messaoud, qui fera office de chef de délégation en Tunisie. Outre ses encouragements pour les représentants algériens, Louail a insisté sur la nécessité de bien respecter le protocole sanitaire pendant tout le séjour en Tunisie, en espérant que les athlètes récolteront des résultats probants à la clé.

LES A' EN STAGE À SIDI MOUSSA

Pas de répit pour le staff de Belmadi

Pas de répit pour les assistants de Djamel Belmadi qui ont entamé le stage avec les A' au lendemain de la fin de celui des A, brillants vainqueurs de la Tunisie à Radès. En effet, Aziz Bouras, Serge Romano, Amara Merouani et Zohir Bensedira vont assister leur camarade Madjid Bougherra qui est à sa première expérience à la tête de l'EN A' ou la sélection des joueurs locaux. Le stage a débuté dimanche soir au Centre Technique National de Sidi Moussa, en présence de 22 joueurs. Le défenseur central du MCA, Mouad Had-

ded, a rejoint le groupe en retard, car il était retenu pour le match du championnat face à la JS Saoura dont le goleador, Billel Messaoudi, meilleur buteur de la Ligue 1 algérienne, est incertain pour le match amical de jeudi prochain à Oran (20h45) face au Liberia, pour blessure. Bougherra pourrait convoquer un autre attaquant à la place de Messaoudi. Samy Frioui du MCA est le plus pressenti pour intégrer le groupe qui a reçu la visite du président de la FAF, Charaf-Eddine Amara.

L. B.

FAF

2 femmes au sein du Bureau fédéral

Deux femmes siègent désormais au sein du nouveau Bureau Fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF). Une première. Mme Fadila Chachoua a rejoint l'équipe de Charaf-Eddine Amara qui l'a choisie pour remplacer Mohamed Ghouti, ayant démissionné pour conserver sa place à la tête de la Ligue de wilaya d'Oum El-Bouaghi, dans le cadre du respect de la mise en conformité de la réglementation en matière de cumul des fonctions. «Les travaux du Bureau Fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) ont démarré ce matin du lundi 14 juin 2021 au niveau du siège de Dely Ibrahim avec la présence, pour la première fois, de Mme Fadila Chachoua, nouvelle membre en remplacement de M. Mohamed Ghouti qui s'est retiré lors de la dernière session. Pour rappel, Mme Chachoua est présidente de la Ligue de football de la wilaya de Boumerdès et élue en qualité de suppléante lors de l'Assemblée Générale Elective (AGE) de la FAF du 15 avril 2021 », a-t-on indiqué dans un communiqué publié sur le site officiel de la FAF. Mlle Nassila Laghouati est l'autre femme qui fait partie du nouveau Bureau Fédéral dont les membres « ont tenu à souhaiter un prompt rétablissement à l'ancien joueur international et membre de la glorieuse équipe du Front de libération nationale (FLN), M. Abdelhamid Zouba (89 ans), souffrant en ce moment et hospitalisé à l'hôpital militaire d'Aïn-Naâdja ».

L. B.



COPA AMERICA

Le Brésil annonce la couleur

Le Brésil a parfaitement négocié son entrée en lice à la Copa America, disposant du Venezuela 3-0 avec notamment deux buts signés Marquinhos et Neymar.



Capitaine Marquinhos a une nouvelle fois montré la voie face au Venezuela. Et le défenseur parisien a également montré qu'il était tout aussi à l'aise avec les pieds qu'avec la tête. Profitant d'une situation confuse suite à un corner parfaitement tiré par Neymar, l'ancien Romain a en effet mis la Selecao sur les rails de la victoire, dimanche, pour le premier match du Brésil dans « sa » Copa America grâce à une improbable talonnade glissée entre les jambes de son vis-à-vis, prenant le gardien à contre-pied. Et dans la foulée, Neymar a bien failli doubler la mise grâce à un numéro au cœur de la défense vénézuélienne. Mais après s'être joué de son défenseur après une feinte de frappe et un coup de rein fulgurant, le natif de Sao Paulo a tiré de peu à côté. Ce n'était toutefois que partie remise puisque l'ancien Barcelonais a doublé la

mise sur penalty peu après l'heure de jeu. Au final, pour ce premier match face à une équipe du Venezuela décimée par la Covid, le Brésil l'a emporté 3-0, Gabigol alourdissant la note en toute fin de match après un nouveau gros travail de Neymar. Les hommes de Tite n'ont pas raté leur entrée dans la compétition et peuvent tranquillement se tourner vers leur prochain rendez-vous, vendredi prochain, contre le Pérou. A noter que la Colombie s'est imposée contre l'Équateur (1-0).

NEYMAR REJOINT DÉJÀ PELÉ

Neymar est en grande forme. Le n°10 parisien l'a une nouvelle fois démontré en signant un but et une passe décisive face au Venezuela, dimanche, à l'occasion du match d'ouverture de la Copa America. Une perfor-

mance qui permet à l'ancien Barcelonais de soigner ses statistiques en sélection. Neymar a en effet inscrit son 67e but sous le maillot brésilien et ne pointe plus qu'à dix unités du record de Pelé, auteur de 77 buts avec la Selecao. Mais Neymar s'est déjà offert un record de l'icône brésilienne. En délivrant sa 47e passe décisive avec le Brésil, le Parisien a en effet rejoint Pelé au classement des meilleurs passeurs de l'histoire de la Selecao.

MESSI AFFICHE SES AMBITIONS

Avant l'entrée en lice de l'Argentine dans la Copa America, avec un premier match contre le Chili, lundi à minuit, l'attaquant argentin Lionel Messi (33 ans, 144 sélections et 72 buts) s'est montré optimiste pour sa sélection. "Je crois que c'est le moment de faire un coup et cette Copa en offre une grande possibilité", a annoncé le Barcelonais, qui est toujours en quête d'un trophée majeur avec l'Albiceleste. "Je suis toujours disponible pour essayer de faire partie de l'équipe nationale et donner le meilleur de moi-même, parce que mon plus grand rêve est d'obtenir un titre avec la sélection argentine. J'ai été proche plusieurs fois mais ça ne s'est pas fait. Je vais continuer à essayer de le décrocher tant que je le pourrai, jusqu'à ce que j'y arrive", a assuré la "Pulga". Messi a notamment perdu trois finales de la Copa America (2007, 2015, 2016) et une finale de la Coupe du monde (2014).

DANEMARK

Eriksen en plaisante déjà !



Toujours hospitalisé à Copenhague, au surlendemain du malaise cardiaque dont il a été victime face à la Finlande, Christian Eriksen ne se laisse pas abattre. Le soulagement a été à la hauteur de la peur suscitée. Deux jours après l'attaque cardiaque dont a été victime Christian Eriksen lors du match face à la Finlande, le joueur de l'Inter Milan a pu rassurer ses proches: le meneur de jeu va bien, va mieux. A tel point qu'il n'a pas hésité à en plaisanter, comme l'a raconté son sélectionneur Kasper Hjulmand. « Il s'inquiétait pour nous. Il nous a demandé : 'Comment allez-vous ? Je pense que vous êtes en moins en bonne forme que moi ! Je suis maintenant prêt à m'entraîner ! », a ainsi raconté le technicien danois. Et Hjulmand n'est pas le seul à s'être montré rassurant. Il en a été de même de Martin Schoots, son représentant, dans les colonnes de la Gazzetta dello Sport. « On s'est eu hier matin au téléphone, je l'ai trouvé bien. Nous voulons savoir ce qui est arrivé, lui aussi : les médecins lui font des examens approfondis, on verra avec le temps », a-t-il confié, ajoutant : « Il était heureux, parce qu'il a compris combien on l'aime. Il a reçu des messages du monde entier. Il a été particulièrement frappé par les gestes de l'Inter, pas seulement ses partenaires, qui lui ont tous demandé des nouvelles sur leur groupe WhatsApp, mais aussi les supporters. Christian n'abandonne pas. » « Merci à tout le monde, je n'abandonne pas », c'est d'ailleurs ce message passé par Eriksen qui barre la une de la Gazzetta dello Sport lundi. Le meneur danois espère d'ailleurs être sur pied pour être auprès de ses partenaires, jeudi lors de leur match face à la Belgique. « Maintenant, il doit simplement se reposer, avec sa femme et ses parents. Il restera en observation lundi, peut-être même mardi. Mais, dans tous les cas, il veut supporter ses partenaires contre la Belgique », a confié Martin Schoots.

ANGLETERRE

Un record pour le jeune Bellingham

A l'occasion de la victoire de l'Angleterre face à la Croatie (1-0), dimanche lors de la première journée du groupe D de l'Euro, le jeune talent Jude Bellingham (17 ans, 5 sélections) a fait son entrée en jeu à la 81e minute pour prendre la place de son capitaine Harry Kane. Ainsi, le prodige du Borussia Dortmund est devenu le plus jeune joueur à disputer un match dans cette compétition, à 17 ans et 349 jours. L'Anglais s'empare d'un record détenu auparavant par le Néerlandais Jetro Willems (18 ans et 71 jours lors de l'Euro 2012). A noter que Bellingham devient également le plus jeune joueur utilisé par les Three Lions dans un tournoi majeur, à savoir l'Euro et la Coupe du monde.

PAYS-BAS

Wijnaldum au four et au moulin

Très en vue dimanche, Georginio Wijnaldum (30 ans, 75 sélections et 22 buts) a été l'un des artisans de la victoire des Pays-Bas contre l'Ukraine (3-2) à l'Euro. Buteur, le milieu de terrain s'est démené dans l'entrejeu et a amené de la verticalité au jeu de son équipe. De bon augure pour le Paris Saint-Germain qui peut se réjouir de la performance de sa recrue.

FRANCE

Mbappé, la mauvaise attitude

Présent en conférence de presse, dimanche, à l'avant-veille du match face à l'Allemagne, Kylian Mbappé a tenu des propos qui ne manquent pas de faire tiquer. Mbappé a dû prendre son mal en patience. Remonté comme rarement suite aux déclarations d'Olivier Giroud après le match face à la Bulgarie, l'attaquant vedette du PSG souhaitait en effet passer en conférence de presse afin de se fendre d'une mise au point en bonne et due forme. Didier Deschamps a refusé, l'ancien Monégasque en étant quitte pour attendre dimanche afin de livrer ses vérités. « Je voulais venir jeudi pour m'expliquer, on a discuté avec le coach, ce n'était pas le meilleur moment, il a décidé que c'était aujourd'hui, donc j'ai obéi », a-t-il confié dimanche.

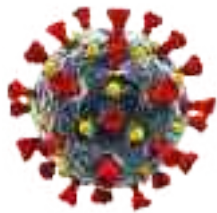
Mais, les 72 heures supplémentaires n'ont visiblement pas suffi pour lui permettre de digérer complètement la sortie de l'attaquant des Blues. Après avoir commencé doucement, en expliquant avoir été « un peu affecté », Mbappé a durci le ton, reprochant notamment à Olivier Giroud de s'être épanché publiquement. « Ce qu'il a dit ne m'a pas dérangé plus que ça. Mais c'est plus de le sortir publiquement. Je l'ai félicité dans le vestiaire, il ne m'a rien dit et après je l'apprends dans la presse, a-t-il regretté. C'est plus le fait de le sortir publiquement, j'aurais préféré qu'il vienne et qu'il soit même plus virulent dans le vestiaire. » Si le discours reste



maîtrisé, Mbappé donne l'impression de vouloir avoir le dernier mot et de finalement faire ce qu'il reproche à l'ancien Gunner : laver le linge sale en public. Le meilleur buteur de Ligue 1 a d'ailleurs agi de même avec Antoine Griezmann au sujet des penaltys. « J'ai entendu Griezmann en parler, mais le coach n'a rien dit. J'ai peut-être loupé... (sourire) Mais il n'y a pas de hiérarchie pour l'instant, on va voir », a-t-il cette fois lâché, provoquant inévitablement un certain trouble. L'insouciance de 2018 a totalement disparu et son attitude apparaît d'ailleurs en décalage avec ses propos. Assurant qu'il ne s'agit que de « brouilles », Mbappé n'en affirme pas moins que « l'équipe n'a pas besoin qu'on se mette des bâtons dans les roues. » Le n°7 tricolore n'a décidé pas tout fait pour...

LA MISE AU POINT DE DESCHAMPS

A la veille du choc face à l'Allemagne, l'actualité de l'équipe de France a été dominée par la (supposée) brouille entre Olivier Giroud et Kylian Mbappé. Lors d'une interview accordée à L'Equipe, Didier Deschamps a désavoué Mbappé. « Alors, pour être clair, je ne me suis pas opposé. Paul (Pogba) s'est proposé d'y aller et j'ai validé. C'est une nuance, mais c'est la réalité. Cela arrive aussi, dans une saison, que pour des raisons X ou Y un joueur n'ait pas trop envie d'y aller. Je fais en sorte de trouver la meilleure solution », a-t-il expliqué, contredisant donc son joueur. Le sélectionneur tricolore n'en a pas moins une nouvelle fois démenti l'idée d'une brouille entre Mbappé et Giroud. « Sincèrement, en interne, je ne peux pas parler de tensions parce que ce n'est pas le cas. Et par rapport à ce qui peut se dire à l'extérieur, je suis hermétique. Et c'est très bien comme ça », a-t-il affirmé, ajoutant : « tout le monde s'est remis en selle dès jeudi ! Tous travaillent dans le même sens, avec le même objectif. Après, comme dans tout groupe, j'ai connu ça, il y a des affinités. C'est aussi une question de générations. Les centres d'intérêt sont différents. On est H24 ensemble. Ils ont des moments de liberté. Certains peuvent être entre potes. Mais sur le terrain, ils ont le même maillot et je sais qu'ils feront tous l'effort pour les autres. »



PANDÉMIE DE COVID-19

354 nouveaux cas, 242 guérisons et 8 décès en 24 heures

ATTAQUE À LA VOITURE-BÉLIER CONTRE UNE FAMILLE MUSULMANE AU CANADA

Le suspect inculpé pour terrorisme

L'auteur présumé d'une attaque à la voiture-bélier qui a tué quatre membres d'une famille musulmane le 6 juin au Canada a été inculpé pour terrorisme, a révélé hier l'accusation lors d'une brève audience devant le tribunal de London, dans l'Ontario. Le suspect âgé de 20 ans, Nathaniel Veltman, avait déjà été inculpé lors d'une première audience la semaine dernière de quatre chefs d'accusation de meurtres avec préméditation et d'une tentative de meurtre après l'attaque qui avait été qualifiée d'acte «terroriste» par le Premier ministre canadien Justin Trudeau. «Les procureurs généraux aux niveaux fédéral et provincial ont donné leur consentement pour entamer des procédures en matière de terrorisme, alléguant que les meurtres et la tentative de meurtre constituent également une activité terroriste», a indiqué la Gendarmerie royale du Canada (GRC, police fédérale), dans un communiqué après l'audience. Le jeune homme, qui n'a pas de casier judiciaire et aucune affiliation connue avec une organisation extrémiste, a déclaré ne pas avoir d'avocat pour le moment. Lors de son arrestation, il portait une veste ressemblant à un gilet pare-balles. Selon la police de London, M. Veltman avait délibérément foncé sur la famille Afzaal avec son pick-up dans le cadre d'un acte «prémédité et planifié, motivé par la haine». Cinq membres de la même famille avaient été fauchés alors qu'ils



attendaient de traverser à un carrefour dans la ville de London, à 200 km au sud-ouest de Toronto. Les deux parents, leur fille de 15 ans et sa grand-mère ont été tués, mais leur fils de 9 ans, grièvement blessé, a survécu. «Cette tuerie n'était pas un accident. C'était une attaque terroriste, motivée par la haine, au cœur de l'une de

nos communautés», avait commenté M. Trudeau lors d'un discours devant la Chambre des Communes. Ce drame, qui a provoqué une vive émotion, constitue l'attaque contre des musulmans la plus meurtrière au Canada depuis la fusillade de la mosquée de Québec qui avait fait six morts en 2017.

TRAFIC DE DROGUE

Démantèlement d'un réseau national à El Tarf

Les services de la Sûreté de wilaya (SW) d'El Tarf ont démantelé un réseau national spécialisé dans le trafic de drogue et saisi 20 kg de cannabis, a-t-on appris hier du chargé de communication de ce corps de sécurité, le commissaire principal Mohamed Karim Labidi. Agissant sur la base d'informations, à la suite de l'arrestation d'un précédent réseau de trafiquants de drogue au niveau de la daïra frontalière de Dréan, sur des trafiquants activant au niveau des wilayas de l'est et l'ouest du pays, les services de la Brigade mobile de la

police judiciaire (BMPJ) ont ouvert une enquête qui s'est soldée par l'identification des présumés coupables, a indiqué le commissaire principal Labidi. Deux trafiquants de drogue, originaires de la wilaya de Tlemcen, âgés de 40 et 20 ans, ont été appréhendés par les services de police, qui se sont déplacés jusqu'à l'ouest du pays, dans le cadre de l'extension des compétences, a-t-il précisé. Les deux individus, qui faisaient partie d'un réseau national spécialisé dans le trafic de drogue, ont été appréhendés avec en leur possession 20 kg

de cannabis qu'ils s'approprièrent à acheminer vers la wilaya d'El Tarf pour l'écouler illicitement, a-t-on ajouté de même source. Des téléphones mobiles utilisés dans le cadre de ce trafic ont été également saisis par les services de police, a indiqué le commissaire principal Labidi, signalant que les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel de compétence, qui les a poursuivis pour «constitution d'un réseau national spécialisé dans le trafic de drogue».

BORDJ BADJI MOKHTAR

Un terroriste se rend aux autorités militaires

Un terroriste, en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et un chargeur garni de munitions, s'est rendu, dimanche, aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar (6e Région militaire), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des services de sécurité du ministère de la Défense nationale,

le terroriste dénommé +HANNOUNI Ahmed+ dit +Ibrahim+, s'est rendu, hier dimanche 13 juin 2021, aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire», précise la même source. «Ledit terroriste, qui avait rallié, en 2008, les groupes terroristes activant dans la région du Sahel, avait en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et un chargeur garni de

munitions», a ajouté le communiqué. Cette opération réitère «la détermination et la vigilance de l'Armée nationale populaire dans la lutte antiterroriste et contre toute forme de criminalité ainsi que les efforts consentis, sur le terrain, par nos Forces armées afin d'asseoir un climat de paix et de sérénité à travers l'ensemble du territoire national», a conclu la même source.

UN VÉHICULE PERCUTÉ PAR UN TRAIN À NAÂMA

Les deux passagers décédés

Deux personnes sont mortes à bord d'un véhicule percuté par un train de transport de voyageurs hier dans la commune de Naâma, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit à 16 h 05m à un passage à niveau à proximité de la Cité 520 logements, à l'entrée nord de

la commune de Naâma, lorsqu'un véhicule utilitaire tentait de passer au même moment que le train de transport de voyageurs assurant la desserte Oran-Béchar, a-t-on indiqué. Deux personnes âgées de 56 et 57 ans qui étaient à bord du véhicule sont mortes sur place et les agents de l'unité principale de la

Protection civile soutenus par deux camions de secours et deux ambulances sont intervenus pour transférer les corps des victimes à la morgue de l'hôpital Kadri Mohamed de Naâma, a-t-on ajouté. Les services de Sûreté ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

Au fil du jour

Souvenir d'un exploit d'enfant

Par Rachid Ezziane

Nous habitons dans l'actuelle wilaya d'Aïn-Defla. Administrativement, nous étions rattachés à la wilaya d'El-Asnam (l'actuel Chlef) qui s'étalait de Tissemsilt à Boumedfaâ et de Ténès à Chercheil. Par sa position géographique, presque à la même distance entre Alger et Oran, El-Asnam, d'alors, était une ville incontournable pour tous les voyageurs et autres passagers qui faisaient le déplacement entre les deux plus grandes villes d'Algérie. Les années soixante, voire soixante-dix, avec l'enthousiasme de l'indépendance et l'euphorie des états d'âme, El-Asnam avait pris l'allure d'une ville importante.

J'avais 10 ou 11 ans. C'était un jour ouvrable (de semaine comme on dit) des années 60. Il faisait beau en cette saison d'automne, ou de printemps. Je ne saurais le préciser. Il y a des jours de printemps et d'automne qui se ressemblent comme deux gouttes de rosée. La veille de ce jour mémorable, mon père me fit savoir que je devais l'accompagner le lendemain à El-Asnam. La nuit fut longue pour moi. Je ne dormis que quelques heures. A l'aube j'étais déjà prêt. A sept heures, j'entendis le moteur de la 4L à trois vitesses démarrer pour un moment de réchauffement. Mon cœur s'alluma d'un désir que seul un enfant peut en connaître la ferveur. Quelques instants après, je me trouvai installé près de mon père roulant sur la route nationale quatre en direction d'El-Asnam.

Sur la route, bordée de vergers d'agrumes, je me laisse aller dans un rêve éveillé que seule l'allégresse d'un enfant en sait produire. Après avoir pris le grand virage qui passe sous le pont de la voie ferrée, nous devions passer sous un autre pont, puis la voie rectiligne qui mène droit vers Orléansville s'ouvrira telle une porte de Sésame. Ces deux passages sous les ponts, à eux seuls, ont été une grande découverte pour mes yeux d'enfant. Bordée d'Eucalyptus, la route d'El-Asnam, de ces années-là, s'ouvrit tel un mirage dans un conte de fée. Le Motel nous accueillit juste à l'entrée Est de la ville. Puis, un peu plus loin, juste en face de l'hôtel Baudouin et la station service, la ville nous ouvrit ses bras. Je ne savais pas où diriger mon regard. Des deux côtés de la rue, s'élevaient des magasins aux devantures vitrées. Ma première impression d'enfant avait dépassé toutes mes attentes. Mon père me recommanda de rester juste aux alentours des bureaux de la caisse sociale où il devait effectuer ses remboursements médicaux et reparti à l'intérieur. Je suis resté un long moment à contempler les lieux, puis je fis quelques pas, et sans me rendre compte, attiré par l'animation de la rue, je me suis retrouvé devant la grande librairie où d'innombrables livres, journaux et illustrés embellissaient la vitrine. Puis, ayant peur de me perdre dans la cohue de la grande artère, j'ai rebroussé chemin. Je suis resté un moment devant la porte de la Casoral, puis, en voyant qu'il y avait toujours du monde, j'ai pris la décision de refaire une deuxième tentative de fugue. Et sans me rendre compte, d'une découverte à l'autre, je me suis retrouvé devant le mythique salon de thé, là-bas, tout au fond de la rue principale. J'étais un enfant comblé d'avoir, à dix ans, accompli un si grand exploit...